

L'AGENDA 21 DE L'UNIVERSITÉ MONTPELLIER 2

*Mise en œuvre des phases préparatoires
Contexte, finalités, méthodologie employée et résultats*

Le Président de l'Université Montpellier 2, Jean-Louis Cuq, a engagé l'établissement dans une démarche de développement durable : l'Agenda 21. Retour sur le travail effectué et la stratégie mise en œuvre.

Sébastien Guyon & Olivier Thaler

14/11/2007



« Quand le dernier arbre sera abattu, La dernière rivière empoisonnée, Le dernier poisson pêché, Alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas. ». *Proverbe Cri (Indiens du Canada)*

« Il y a assez sur terre pour répondre aux besoins de tous, mais pas assez pour satisfaire l'avidité de chacun ». *Gandhi*

« J'espère que l'avenir ne va pas être ce qui va arriver mais ce que l'on va en faire ». *Nicolas Hulot*

« Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait ». *Mark Twain*

INTRODUCTION

Le développement durable, apparu à la fin du siècle dernier, apparaît aujourd'hui comme incontournable. En effet, le réchauffement climatique fait l'objet d'un consensus international et les inégalités sociales viennent renforcer le sentiment d'urgence. L'apparition d'outils de développement durable est une des voies qui s'ouvrent pour la résolution de ces problèmes. C'est ainsi que les entreprises, les collectivités territoriales ou les administrations mettent en œuvre à leur échelle leurs propres projets.

L'Université Montpellier 2, consciente de son rôle dans la formation des citoyens et dans la recherche de solutions au service de la société, s'engage elle aussi dans un programme de développement durable: l'Agenda 21. Elle s'appuie pour cela sur un diagnostic environnemental, économique et social de sa structure et sur un cycle d'ateliers de concertation, ateliers qui avaient pour but de recueillir les avis des acteurs universitaires sur le projet. Plusieurs grandes orientations stratégiques ont été retenues:

- La lutte contre les gaz à effet de serre et la pollution
- La recherche et l'enseignement au service de la société
- La sauvegarde et la préservation du patrimoine historique et naturel du campus
- L'amélioration des conditions de vie étudiante
- La sensibilisation, la communication et la formation au développement durable
- La promotion d'une politique d'achats durables.

Ces orientations stratégiques ont été ensuite déclinées en objectifs et en enjeux.

Le présent dossier replace le projet dans son contexte global et local. Il reprend également les données issues de l'enquête quantitative et les avis donnés lors des concertations pour conclure sur la définition des enjeux de développement durable pour l'université.

Sommaire

Introduction	4
1 Contexte de l'étude	9
1.1 Le Développement Durable : Pourquoi ?.....	9
Les dates importantes du développement durable	9
Le contexte économique et social.....	10
1.2 Les établissements d'enseignement supérieur et le développement durable.....	11
La contribution de l'enseignement supérieur au développement durable.....	11
L'existant dans les établissements d'enseignement supérieur.....	12
L'Etude de faisabilité et d'opportunité pour l'Université Montpellier 2	13
1.3 L'impulsion de la démarche à l'Université Montpellier 2	13
2 La méthodologie pour l'Université Montpellier 2.....	14
2.1 Les finalités pédagogiques	14
2.2 Les liens avec les acteurs.....	15
Les acteurs universitaires.....	15
Les partenaires de l'Agenda 21	15
Composition du comité de pilotage	16
Composition du comité technique	17
3 L'enquête quantitative : résultats	18
3.1 Atelier « Gestion des flux »	18
L'eau.....	18
L'électricité et le chauffage.....	19
Les déchets.....	20
Les infrastructures	21
3.2 Atelier « Qualité du cadre de vie »	22
La gestion des espaces verts	22
Les transports.....	23
Les infrastructures sportives	23
L'accueil des étudiants.....	24
La Bibliothèque Universitaire.....	25
Sécurité en laboratoires	27
3.3 Atelier « Ethique et social »	28
Vie culturelle et sportive	28
Valorisation de la recherche.....	31
Solidarité.....	32

Qualité de l'enseignement	35
3.4 Consommation et achats	35
Consommation de papier.....	35
Bâti.....	36
Mobilier/équipement	36
Jardinage et ménage	37
Alimentation	38
3.5 Communication et sensibilisation.....	39
La communication à l'Université	39
La sensibilisation au développement durable.....	40
4 La concertation des acteurs	44
4.1 Maitrise de l'énergie et utilisation des énergies renouvelables et locales	44
4.2 Préservation durable de la ressource en eau.....	46
4.3 Gestion des déchets	47
4.4 Sauvegarde et valorisation du patrimoine naturel et historique	49
4.5 Politique des transports	51
4.6 Sensibilisation, communication et formation au développement durable	52
4.7 Achats et consommation durables	55
4.8 Vie étudiante	57
4.9 Accueil des étudiants en situation de handicap	60
5 La définition des enjeux de développement durable pour l'Université Montpellier 2	61

1 CONTEXTE DE L'ETUDE

1.1 Le Développement Durable : Pourquoi ?

Les dates importantes du développement durable

1968 : Création du Club de Rome regroupant quelques personnalités occupant des postes relativement importants dans leurs pays respectifs et souhaitant que la recherche s'empare du problème de l'évolution du monde pris dans sa globalité pour tenter de cerner les limites de la croissance.

1972 : Le Club de Rome publie le rapport « Halte à la croissance » ou « Les limites de la croissance », le titre original étant « The limits to growth », rédigé à sa demande par une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology.

1972 : Une conférence des Nations unies sur l'environnement humain à Stockholm expose notamment l'écodéveloppement, les interactions entre écologie et économie, le développement des pays du Sud et du Nord. C'est le premier Sommet de la Terre.

L'environnement apparaît en effet à partir des années 1970 comme un patrimoine mondial essentiel à transmettre aux générations futures et le philosophe Hans Jonas a exprimé cette préoccupation dans son livre Le Principe responsabilité (1979).

1980 : L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (I.U.C.N.) publie un rapport intitulé La stratégie mondiale pour la conservation où apparaît pour la première fois la notion de « développement durable », traduite de l'anglais « sustainable development ».

1987 : Une définition du développement durable est proposée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland).

1992 : Deuxième Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro en 1992 : consécration du terme "développement durable", Le concept commence à être largement médiatisé devant le grand public. Adoption de la convention de Rio et naissance de l'Agenda 21.

2002 : Sommet de Johannesburg : plus de cent chefs d'État, plusieurs dizaines de milliers de représentants gouvernementaux et d'ONG ratifient un traité prenant position sur la conservation des ressources naturelles et de la biodiversité. Quelques grandes entreprises françaises sont présentes.

2005 : Entrée en vigueur du protocole de Kyōto sur la réduction des gaz à effet de serre.

2007 : Grenelle de l'environnement : **Intégrer le développement durable aux stratégies des universités :**

- ✓ Elaborer un « plan vert » pour les campus et labelliser universités et grandes écoles sur la base de critères de développement durable (performance énergétique des bâtiments, accès par les transports en commun, empreinte écologique, bilan carbone...).
- ✓ Associer à la carte d'étudiant une carte de transport en commun

Le contexte économique et social

L'expression

« Développement durable » est apparue de manière officielle en 1987, dans le rapport « Our common future » de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Un rapport rédigé par Madame Gro Harlem Brundtland, alors premier ministre de Norvège. Depuis, cette préoccupation a gagné le monde entier, avec des incidences croissantes sur tous les secteurs d'activité.

Un contexte écologique et économique en mutation

En l'espace de seulement un demi-siècle, le niveau de vie d'une partie de l'humanité a plus évolué que pendant deux millénaires. Mais en contrepartie, les catastrophes industrielles n'ont cessé de se multiplier : Tchernobyl, Seveso, Bhopal, Exxon Valdez pour ne citer que les plus graves. Sans oublier les dégâts écologiques inquiétants : pollution de l'air et de l'eau, disparition d'espèces animales et végétales, déforestation massive, désertification....

Comment faire en sorte de léguer une Terre en bonne santé à nos enfants ?

Ce contexte a fait émerger des questions fondamentales : Comment concilier progrès économique et social sans mettre en péril l'équilibre naturel de la planète ? Comment répartir les richesses

entre les pays riches et ceux moins développés ? Comment donner un peu de richesses à ces millions d'hommes, de femmes et d'enfants encore démunis à l'heure où la planète semble déjà asphyxiée par le prélèvement effréné de ses ressources naturelles ? Et surtout, comment faire en sorte de léguer une Terre en bonne santé à nos enfants ?

Réconcilier l'économie, l'environnement et le social

C'est pour apporter des réponses concrètes à ces questions qu'est né le concept de développement durable. Un concept que l'on résume aujourd'hui d'une simple phrase : " un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ".

Pour y parvenir, les entreprises, les pouvoirs publics et la société civile devront travailler main dans la main afin de **rapprocher trois univers** qui se sont longtemps ignorés : **l'économie, l'environnement et le social**. À long terme, il n'y aura pas de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Un développement économique et social respectueux de l'environnement

L'objectif du développement durable est de définir des schémas viables et conciliant les trois aspects économique, social, et environnemental des activités humaines ; « trois piliers » à prendre en compte, par les collectivités comme par les entreprises et les individus :

- Économique : performance financière « classique », mais aussi capacité à contribuer au développement économique de la zone d'implantation de l'entreprise et à celui de tous échelons ;

- Social : conséquences sociales de l'activité de l'entreprise au niveau de tous ses échelons : employés (conditions de travail, niveau de rémunération...), fournisseurs, clients, communautés locales et société en général ;
- Environnemental : compatibilité entre l'activité sociale de l'entreprise et le maintien de la biodiversité et des écosystèmes. Il comprend une analyse des impacts du développement social des entreprises et de leurs produits en termes de flux, de consommation de ressources, difficilement ou lentement renouvelables, ainsi qu'en terme de production de déchets et d'émissions polluantes... Ce dernier pilier étant nécessaire aux deux autres.

1.2 Les établissements d'enseignement supérieur et le développement durable

La contribution de l'enseignement supérieur au développement durable

Il incombe à l'enseignement supérieur la tâche essentielle de contribuer à définir la manière dont les générations futures apprennent à faire face aux complexités du développement durable (UNESCO, Décennies des Nations-Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014)).

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur ont la mission d'éduquer des diplômés hautement qualifiés et des citoyens responsables capables de s'intégrer dans tous les secteurs de l'activité humaine ; d'offrir un espace ouvert pour la formation supérieure et l'apprentissage tout au long de la vie ; de promouvoir, de créer et de diffuser les connaissances par la recherche et de fournir, dans le cadre de leur mission de service à la communauté, l'expertise appropriée pour aider les sociétés à assurer le développement culturel, social et économique ; d'aider à comprendre, interpréter, préserver, renforcer, promouvoir et diffuser les cultures nationales et régionales, internationales et historiques dans un contexte de pluralisme culturel et de diversité culturelle ; d'aider à préserver et à promouvoir les valeurs sociétales en assurant la formation des jeunes aux valeurs qui sont à la base d'une citoyenneté démocratique ; enfin, de contribuer au développement et à l'amélioration de l'éducation à tous les niveaux, notamment par la formation des enseignants.



Etant donné les rôles et fonctions des établissements d'enseignement supérieur dans la promotion du développement durable, les actions à entreprendre en priorité incluent :

- accroître la pertinence de l'enseignement et de la recherche pour les activités et processus sociétaux qui favorisent l'adoption de comportements « soutenables », tout en décourageant ceux qui sont non viables ;
- améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement et de la recherche ;
- réduire l'écart entre science et éducation, entre savoir traditionnel et éducation ;

- renforcer l'interaction avec les acteurs non-universitaires, en particulier avec les communautés locales et le secteur privé ;
- introduire des concepts de gestion flexibles et décentralisés ; offrir l'accès aux connaissances scientifiques de qualité ;
- faciliter aux étudiants l'acquisition des compétences nécessaires pour travailler ensemble, dans des équipes multidisciplinaires et multiculturelles
- apporter une dimension mondiale aux environnements individuels d'apprentissage etc.

L'existant dans les établissements d'enseignement supérieur

La sensibilisation et la responsabilisation des plus jeunes est une étape clé pour guider nos sociétés de demain vers des modes de fonctionnement plus respectueux de l'environnement et de l'humain. La Stratégie Nationale du Développement Durable incite, à travers son axe 1 à développer, dans le milieu scolaire et les activités extrascolaires, l'éducation à l'environnement pour un développement durable et mieux l'intégrer dans les cursus de formation professionnelle.

Depuis dix ans, le Comité 21 accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre du développement durable à travers leur mission d'enseignement. Il s'agit principalement de favoriser la sensibilisation à travers la mise en place d'actions concrètes au sein de l'établissement (Organisation d'évènements, mise en place du tri sélectif, opérations pédibus). Des réseaux, tels que « Eco-École » ou « École et Nature » se créent afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques. De nombreux partenariats sont mis en place avec les collectivités, les délégations régionales de l'ADEME¹ ou des associations afin de dynamiser les différents projets.

Quelques établissements d'enseignement supérieur s'engagent avec le Comité 21 (Campagne « Campus responsables », Fac verte,...) et certains organisent leur propre programme (Ingénieur 21: Agenda 21 de l'Ecole Supérieure de Chimie de Lille, programme de développement durable de l'école de management de Tours-Poitiers). L'association Greenpeace a quant à elle initié la démarche « Campus vert », avec dix campus pilotes et 10 copilotes de l'opération, où il est question de maîtrise de l'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables dans les campus. Les universités commencent à s'impliquer dans la mise en œuvre de tels programmes. A l'heure actuelle, 3 Universités se sont engagées dans une démarche Agenda 21 (l'Université Lyon 1, l'Université de Franche-Comté et l'Université Montpellier 2). L'Université Lyon 1 a réalisé un diagnostic de la structure et déterminé ses objectifs de développement durable (sociaux, économiques et environnementaux). L'Université de Franche-Comté a axé son programme sur l'efficacité énergétique ainsi que sur la réduction de la production de déchets.

L'Etude de faisabilité et d'opportunité pour l'Université Montpellier 2

Cette étude a été menée du 1er février 2006 au 30 juin 2006 par Sébastien Guyon, stagiaire du Master Ingénierie en Ecologie et en Gestion de la Biodiversité, 1^{ère} année. Elle a permis :

- de recenser les projets des établissements d'enseignement supérieur en termes de développement durable (voir plus haut)
- d'établir un pré-diagnostic de l'université : de ce pré-diagnostic se sont dégagées quelques réalisations de développement durable menées par les différents responsables de services à l'université.
- de recenser les outils de développement durable pour les universités : l'outil le plus complet et le plus pertinent pour l'UM 2 est l'Agenda 21, qui permet d'agir sur les trois piliers du développement durable (social, environnemental et économique)

1.3 L'impulsion de la démarche à l'Université Montpellier 2

Le Président de l'Université Montpellier 2, Jean-Louis Cuq, a affiché sa volonté d'engager l'établissement dans une démarche de développement durable. Il a ainsi chargé les responsables pédagogiques du Master « Ingénierie en Ecologie et en Gestion de la Biodiversité » de mettre en œuvre les phases préparatoires à l'Agenda 21, à travers les enseignements donnés aux étudiants.

Par la suite, il a nommé deux chargés de mission Agenda 21, Alain Foucaran, Enseignant-chercheur (pour le domaine des énergies renouvelables) et Olivier Thaler, Enseignant-chercheur (pour le domaine de l'ingénierie en écologie et la partie enseignement), aidés dans leur tâche par Sébastien Guyon, recruté dans ce but.

2 LA METHODOLOGIE POUR L'UNIVERSITE MONTPELLIER 2

2.1 Les finalités pédagogiques

Afin d'apporter une dimension pédagogique dès l'initiation du projet, il a été demandé aux étudiants Ingénieurs Ecologues de réfléchir à une méthodologie pour la mise en place de l'Agenda 21. L'objectif pédagogique d'une telle réflexion étant l'étude d'une institution dans sa globalité d'une part, (définition des thématiques de travail propres à la structure étudiée, élaboration de questionnaires pour le diagnostic de l'université) et la formation des étudiants à la gestion de projets d'autre part. Elle a ensuite fait l'objet d'une validation par la Présidence de l'Université.

C'est dans le cadre d'un enseignement « Gestion de projet » que les étudiants du Master en Sciences pour l'Environnement ont été amenés à réfléchir sur la méthodologie à employer. Ils se sont pour cela inspirés des méthodologies qu'emploient les collectivités territoriales pour la mise en place d'Agendas 21 locaux et des méthodologies propres aux entreprises (management environnemental, normes de type ISO...). Pour cela, deux intervenants issus de ces deux milieux professionnels sont venus exposer les différentes possibilités s'offrant à l'université. Le choix des étudiants s'est porté sur la mise en place d'un Agenda 21, outils dont se servent déjà les écoles, collèges et lycées.

La première phase de travail identifiée pour les étudiants a été de réfléchir sur le diagnostic de l'université: identification des acteurs relais, définition des données à récolter. Il a fallu pour cela réfléchir à différentes thématiques de travail. Ils se sont appuyés sur l'étude de l'organisation interne de l'université afin de définir les différents domaines d'activités annexes aux activités d'enseignement et de recherche. Ils ont définis 5 thématiques de travail:

- Gestion des flux : cette thématique comprend la maîtrise de l'énergie, la gestion des déchets, de l'eau...
- Qualité du cadre de vie : les transports, les espaces verts ainsi que la qualité de l'accueil...
- Consommation et achats : la politique d'achats de l'université, les marchés publics...
- Ethique et social, l'accueil des étudiants en situation de handicap, la recherche au service de la société, les ressources humaines, les aides aux étudiants en difficultés...
- Communication et sensibilisation : la sensibilisation au développement durable au sein de l'université, les systèmes de communication existants, les associations étudiantes...

Pour chacun des thèmes abordés, ils ont identifiés l'acteur concerné, à l'aide de l'organigramme de l'université et des conseils du chargé de mission pilotage de l'université, Monsieur Rénaud Caruana. Ils ont ensuite rédigé des questionnaires à leur intention.

2.2 Les liens avec les acteurs

Le projet Agenda 21 nécessite la mobilisation de tous les acteurs concernés de l'université. Ce sont toutes les personnes qui seront associées à la prise de décision et à la réalisation, depuis le diagnostic jusqu'au plan d'action et son évaluation. Les partenaires à impliquer (collectivités territoriales, délégations ministérielles...) soutiendront l'établissement à différentes étapes du processus et renforceront l'efficacité des actions en apportant un soutien technique, pédagogique, logistique et/ou financier.

Les acteurs universitaires

L'enquête quantitative, initiée par les étudiants, a été complétée par Sébastien Guyon, stagiaire du Master 2ème année en Ingénierie en Ecologie et en Gestion de la Biodiversité. Des entretiens téléphoniques, individuels et par service ont été réalisés avec les personnels sollicités afin de recueillir les données manquantes. Ces entretiens ont permis aux personnels de l'université de découvrir le projet et d'appréhender l'articulation possible du développement durable dans leurs missions. Les données ont fait l'objet d'une analyse et des dossiers synthétiques ont été adressés aux personnels pour validation.

La concertation s'est effectuée sous la forme d'ateliers thématiques. Ces ateliers ont eu lieu pendant la semaine du 21 au 27 mai 2007 sur des créneaux d'une demi-journée. Des intervenants extérieurs ont été sollicités pour conduire certains des ateliers de concertation (Gestion des flux : Roland Thaler de la société Ecovia, Qualité du cadre de vie : Jean-Thierry Winstel, Directeur de Bioviva, Consommation et achats : Laure Vidal, Consultante indépendante). Après un bref résumé de la méthodologie générale, des questions ont été posées aux participants sur la base du diagnostic. Ils ont ainsi pu donner un avis plus personnels sur les différentes thématiques et souligner des points qui leur apparaissaient comme primordiaux.

Les partenaires de l'Agenda 21

De nombreux partenaires publics, associatifs et économiques peuvent être associés à différentes phases de la démarche. La qualité des partenaires, leur adhésion à l'initiative de l'établissement, la bonne organisation de leur contributions, peuvent apporter une aide considérable pour dynamiser le plan d'actions. Parmi les partenaires, certains seront sollicités pour faire partie du comité de pilotage et d'autres pour intégrer le comité technique

Composition du comité de pilotage

Président du comité de pilotage :

Jean-Louis Cuq, Président de l'Université Montpellier 2

Membres du comité de pilotage	
Alain SZAFARCZYK	Vice-président du Conseil d'Administration
Danièle HERIN	Vice-présidente du Conseil Scientifique
Pierre MERLE	Vice-président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire
Noëlle AVARD-CARDONA	Secrétaire Générale
Béatrice BOYER	Cellule Communication
Pascal FALGAYRETTES	Assesseur au patrimoine
Christian NIQUE	Recteur de l'Académie de Montpellier
Sacha KALLENBACH	Délégation Régionale à la Recherche et aux Technologies
Cyrille SCHOTT	Préfet de la Région Languedoc-Roussillon
Pierre RICHTER	Directeur du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales
Georges FRECHE	Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon
André VEZHINET	Président du Conseil Général de l'Hérault
Georges FRECHE	Président de Montpellier Agglomération
Hélène MANDROUX	Maire de Montpellier

Composition du comité technique

Président du comité technique:

Jean-Louis Cuq, Président de l'Université Montpellier 2

Membres du comité technique	
Yves CORREC	Directeur du Patrimoine et des Infrastructures
Jean-Paul ROUQUIER	Directeur de l'Environnement, de l'Accueil et du Cadre de vie
Eric GUILLON	Président du Comité 21 et d'Eco-Emballages
Laure VIDAL	Consultante en Management Environnemental
Roland THALER	Directeur du bureau d'études Ecovia
Jean-Thierry WINSTEL	PDG de Bioviva, Entreprise de conseil, formation et communication en Développement Durable
Olivier THALER	Enseignant chercheur
Consultants du comité technique	
Samuel PUYGRENIER	Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie
Bruno FRANC	Dynamique d'information et Formation à l'Environnement et au Développement Durable
François CATZEFILS	Greenpeace

3 L'ENQUETE QUANTITATIVE : RESULTATS

3.1 Atelier « Gestion des flux »

L'eau

On observe une nette diminution du budget et de la consommation annuelle en eau depuis ces dernières années (Figure 1). Ceci est explicable par les mesures suivantes mises en place :

- Les boutons pressoirs (de type presto) mis en place sont réglables afin d'obtenir un débit normal. Ils sont également garant d'une utilisation modérée de l'eau.
- Les robinets, les chasses d'eau, les dispositifs d'arrosage et le réseau de distribution interne font l'objet de fréquentes réfections. Entre 200 et 400 robinets sont remplacés chaque année. Une chasse d'eau bien réglée utilise environ 10 litres d'eau.
- L'arrosage des pelouses a également été arrêté pour toutes les pelouses sauf la pelouse d'honneur à l'entrée de l'université. Ceci favorise le retour aux pelouses méditerranéennes.
- Le suivi mensuel avec la Gestion Technique Centralisée permet de détecter rapidement toute fuite ou rupture de canalisation.

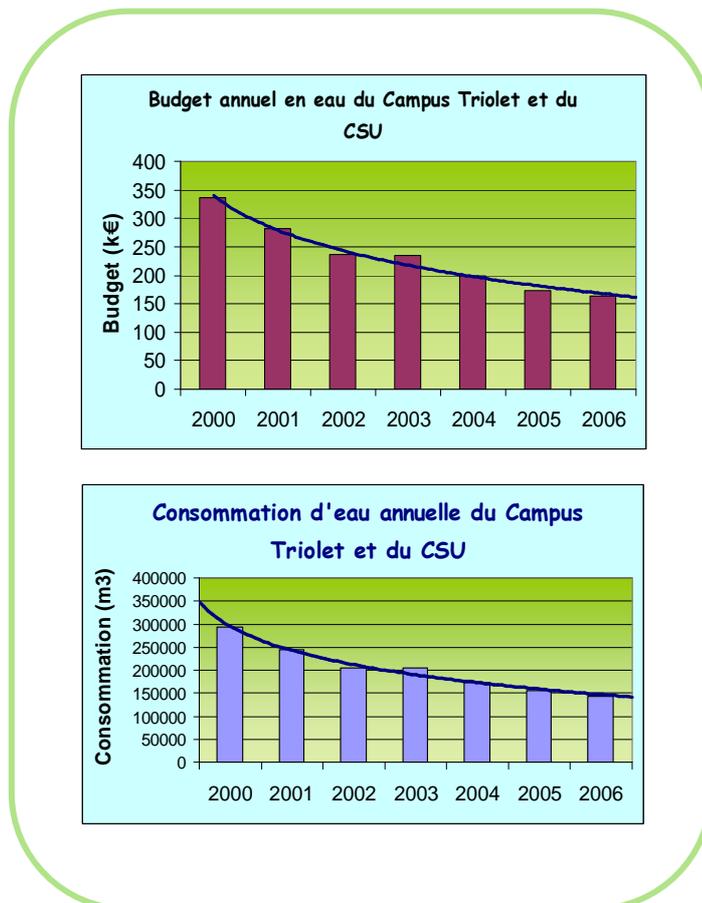


Fig.1 Budget et consommation annuels en eau du campus Triolet et du Complexe Sportif Universitaire

L'électricité et le chauffage

Malgré l'augmentation de la surface bâtie de l'Université Montpellier 2 et du tarif de l'électricité, on remarque (Figure 2) une **stagnation de la consommation et du budget** sur les 5 dernières années. Ceci indique un fort découplage entre ces critères.

Un travail est réalisé afin d'ajuster la tarification EDF au plus près des consommations effectives (le tarif en vigueur à l'université est le tarif vert A5 régulé d'EDF).

Equipements

Éclairage

Le système d'éclairage le plus répandu est du type Néon, notamment pour les voies de circulation. La Direction du Patrimoine et des Infrastructures (D.P.I.) remplace progressivement les ampoules à incandescence par **des ampoules fluocompactes**. Celles-ci sont également équipées d'un ballast électronique et compensé. On compte sur l'université **70.000 ampoules**.

Concernant les lampadaires, le système d'éclairage est progressivement remplacé par des ampoules à iodure métallique et à culot céramique, système économe par rapport aux anciens. Elles diffusent plus de lumière (**éclairage 3x plus puissant**) pour une moindre consommation (**150 W au lieu de 250 W**).

Ventilation

Un système de ventilation important sur l'Université est celui des Sorbonnes, hottes aspirantes des laboratoires. On peut en compter jusqu'à 100 par bâtiment. Elles sont consommatrices de grandes quantités d'énergie de part la compensation d'air nécessaire (chauffage de l'air entrant). Les ventilations de type VMC sont quant à elle peu nombreuses.

Autre matériel

La D.P.I. s'est équipée d'une **Gestion Technique Centralisée** qui permet de suivre la consommation de chaque bâtiment. De plus des sondes sont installées sur les façades des bâtiments qui permettent de chauffer au plus juste.

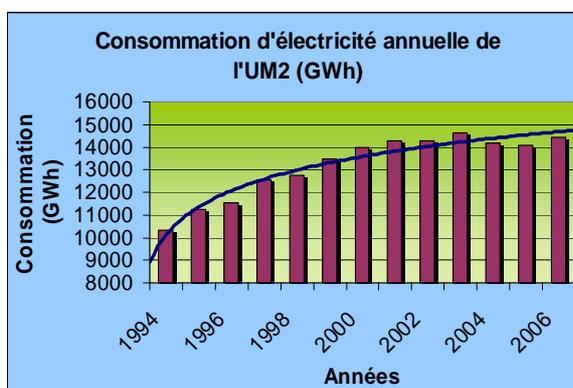
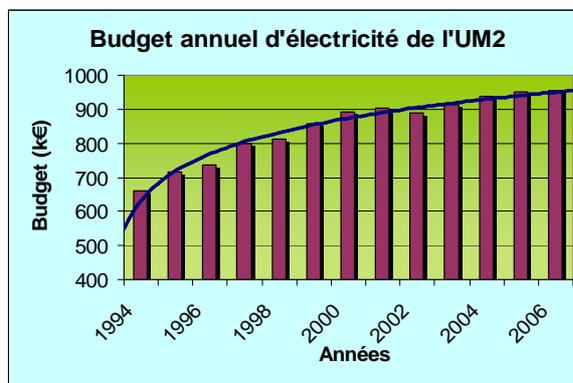


Fig.2 Budget et consommation annuels en électricité de l'Université Montpellier 2

Le chauffage

Programmation chauffage

Les locaux sont chauffés à 19°C. Ce qui est suffisant pour assurer un confort aux usagers. De nombreux bâtiments étant mal isolés au niveau des huisseries, le vent peut passer et entrer dans certains locaux. Les installations sont prévues pour chauffer entre 19 et 20°C mais pas au-delà (surconsommation, augmentation de la pollution, du taux de CO₂ émis..).

Des thermostats sont également installés afin de garantir une bonne régulation de la température. Les amphithéâtres sont équipés de détecteurs de présence. Les détecteurs déclenchent le chauffage jusqu'à la température de 19°C.

Le système de Gestion Technique Centralisée permet de réaliser un suivi fin du chauffage. Le chauffage est éteint ou ralenti partiellement pendant les périodes creuses telles que les vacances, les week-ends ainsi que les nuits. Son activation pour les périodes hivernales peut être ajustée en fonction des conditions météo.

De plus des sondes sont installées sur les façades des bâtiments et dans certains locaux qui permettent de chauffer au plus juste. Les travaux entrepris sur les 10 dernières années (équipements de nouvelle génération, isolation, régulation, abandon de l'eau surchauffée) ont permis de générer **une économie de l'ordre de 30 à 33% sur le budget chauffage.**

La chaufferie à bois

Afin de profiter des opportunités de chauffage dans une pratique de développement durable, la chaufferie à charbon sera prochainement remplacée par une chaufferie à bois. La mise en place de cette alternative a notamment été possible grâce aux subventions élevées des partenaires de l'Université, la région Languedoc-Roussillon, la Ville de Montpellier et l'ADEME.



La chaufferie à bois en cours de construction

Ainsi que nous l'ont montré certaines études, l'économie financière sur l'ensemble des coûts, pour la solution bois, est de **45%** par rapport à la solution charbon. La chaufferie bois est également compétitive face à un équipement fonctionnant au gaz naturel.

Les déchets

Le volume total de déchets produits sur les 5 dernières années est compris **entre 2.7 millions de litres et 3 millions par année.** Le papier représentant la moitié de ces déchets et le reste étant réparti pour toutes les autres catégories de déchets (ménagers, verre, plastique..).

Afin de réduire les coûts dus à l'enlèvement des ordures, l'université a mis en place un système de tri sélectif du papier (**1500 m³ par an**).

Le reste des déchets qui ne sont pas recyclés pour l'instant représente **1500 m³ par an**. Le tri des déchets est effectué dans les bureaux et les laboratoires, par les gestionnaires et les chercheurs. Pour rendre le tri réalisable, la Direction de l'Environnement, de l'Accueil et du Cadre de vie a mis en place **2250 poubelles à tri sélectif** qui ont été distribuées dans les laboratoires et les bureaux. Ainsi le papier est séparé des autres déchets. Tous les jours de la semaine, les sacs de déchets sont collectés au pied des bâtiments, transportés dans un camion et placés dans **7 containers de 660 litres** qui sont localisés rue du Truel. La cafétéria utilise 2 containers dédiés.



Poubelle de tri sélectif de l'université

Les infrastructures

Les matériaux

Matériaux utilisés pour l'isolation et épaisseur

Les bâtiments ont été construits il y a plus de 40 ans, à un moment où la maîtrise de l'énergie n'était pas prépondérante. Les isolants privilégiés étaient principalement le liège. Aujourd'hui, les rénovations font appel à la laine de roche ou au polystyrène extrudé.

Matériaux pour équipements

Les châssis des menuiseries (portes, fenêtres) sont en bois et marginalement en aluminium sur les bâtiments nouveaux.

Sur les bâtiments anciens, les dessous de fenêtres sont des cloisons simples avec un parement en tôle acier émaillé.

La rénovation et l'entretien

La DPI travaille avec des entreprises qui font partie des marchés de l'Université. Il arrive que pour des opérations ponctuelles, la Direction du Patrimoine et des Infrastructures de l'université fasse appel à d'autres prestataires. La maintenance des bâtiments concerne le gros œuvre, les menuiseries, l'étanchéité, et le second œuvre (peinture, cloisons, revêtements...).



L'Institut d'Administration des Entreprises : un bâtiment moderne

L'entretien des installations techniques comprend le génie climatique, les ascenseurs, les équipements électriques, les sorbonnes, la plomberie (eau, air, gaz), les systèmes de sécurité incendie, les réseaux eaux usées, eaux pluviales.

Vitrages

Les fenêtres à simple vitrage représentent la plus grosse part à l'université. Les bâtiments récents ou faisant l'objet de rénovation sont équipés de double vitrage faiblement émissif. Des réflexions sont

menées quant à l'équipement en verres plus performants. Les cages d'escaliers des bâtiments orientés au Nord ont vu leurs vitrages remplacés.

3.2 Atelier « Qualité du cadre de vie »

La gestion des espaces verts

Le budget de la Direction de l'Environnement, de l'Accueil et du Cadre de vie par an pour cette activité est de 20.000 € en moyenne pour le paysage.

Aucune société extérieure n'intervient pour les Espaces Verts sauf pour les travaux dangereux comme l'élagage et la coupe des grands arbres. Cela s'est soldé par une dépense de 15.000€ suite à la tempête en 2004 et 5.000€ par an depuis. 5 personnes travaillent en permanence sur les espaces verts. Les principales missions des agents des espaces verts sont l'entretien des espaces verts, les plantations et les déplacements d'arbres. L'entretien extérieur des bâtiments est assuré par la société de nettoyage ALTER

Le budget consacré aux plantations (fleurs et arbres) est actuellement de 10.000 €. L'évolution du climat et la sécheresse ont induit une politique de réduction de plantations de massifs fleuris. De plus très peu d'engrais sont utilisés (quelquefois des granulés azotés).

L'Université est riche en espaces verts. La pelouse au sein de l'UM2 représente une surface de 3 hectares. Le budget dédié à l'arrosage des plantations (consommation d'eau, matériel d'arrosage) est en baisse constante. La région connaissant régulièrement des sécheresses, la tendance est à la suppression du matériel d'arrosage automatique et du gazon à l'anglaise, d'où des économies de matériel et d'eau, pour tendre progressivement vers des pelouses de type méditerranéen. L'arrosage de la pelouse d'honneur, à l'entrée de l'UM2, a toutefois été maintenu dans un souci d'esthétique et d'image de l'université. Dans les patios des systèmes d'arrosage au goutte à goutte ont été installés.

Plusieurs actions de valorisation de la biodiversité ont été menées depuis 4 ans par le Groupe Naturaliste de l'Université Montpellier 2 (GNUM). Une opération de valorisation du patrimoine végétal par **l'espace botanique a permis de référencer 45 espèces d'arbres et arbustes** sur le campus.



Le panneau annonçant l'espace botanique

Le projet « Mare » consiste à construire une mare pédagogique au sein de l'Université des sciences et techniques de Montpellier. Cette mare sera un véritable écosystème et non pas un point d'eau d'agrément. Elle a tout d'abord un rôle pédagogique car elle permettra au enseignants et donc aux étudiants d'avoir à proximité un milieu naturel où ils pourront observer les différents organismes, faire des prélèvements pour les Travaux Pratiques.

Les risques qui pèsent sur la biodiversité du campus sont peu nombreux. Néanmoins, les principaux risques sont le piétinement des herbacées dans les zones à forte affluence, les inondations et les pollutions. Mais ils demeurent mineurs car une grande attention est donnée à l'entretien des espaces verts par le service concerné (DEAC). De plus l'arrêt de l'arrosage des pelouses en fait un **biotope typiquement méditerranéen**.

Les transports

La somme du flux entrant et du flux sortant est telle que le stock de voitures oscille autour de **2000 véhicules**. Les personnels salariés, les étudiants blessés ou handicapés, les entreprises, les personnalités invitées par les Laboratoires peuvent accéder au Campus en voiture. La capacité d'accueil des parkings à voitures sur le campus est de 2.000 véhicules, répartie en différentes zones. Un parking à l'IEM MSE contient 350 places.

8 parkings à vélo ont été installés jusqu'à présent sur le campus Triolet. **3 de plus** sont en prévision, plus 2 à l'IEM MSE et 2 au STISS. Les autres moyens de transports utilisés sont le vélo, la moto, le tramway mais aussi la marche à pied. Le nombre de personnes qui utilisent le covoiturage pour venir à l'Université Montpellier 2 n'est pas connu.

Un partenariat avec la TAM serait à étudier concernant la location de vélo pour le déplacement dans l'enceinte de l'université.



Un parking à vélo

Les infrastructures sportives

Le Centre Sportif Universitaire de la Motte Rouge

Le Centre Sportif Universitaire de la Motte Rouge comprend **3 Gymnases (A, B et C), 8 courts de tennis, 1 salle de combat et 1 piscine**. Il permet une grande diversité des pratiques sportives et de loisirs.

Le budget alloué au service inter-universitaire de gestion des installations sportives est de **270.000 €** pour l'année 2006. On constate une tendance à la diminution ces dernières années. Le chauffage de la piscine représente une part importante de ce budget, soit 170.000 €. Elle est en effet chauffée de 8h à 22h pendant 10 mois de l'année, du lundi matin au dimanche midi. La subvention de 100.000 € que le service reçoit du ministère de l'éducation nationale est restée constante alors que le coût des énergies ne cesse d'augmenter. En ce qui concerne les dépenses en énergie des différentes installations sportives, nous ne pouvons pas chiffrer avec précision, celles-ci n'étant pas équipées de compteurs individuels.

Une étude a été menée en 1993 sur la possibilité de raccorder la piscine à une source d'eau chaude naturelle qui se situe derrière le bâtiment 1. Une telle installation permettrait de réaliser une économie conséquente de l'ordre de **100.000 € à l'année**. L'étude menée à l'origine n'a pu aboutir à la réalisation de ce projet. Des études sur la qualité de l'eau ont montré que celle-ci était impropre à cette utilisation. Le contrat passé avec la Compagnie Générale des Eaux a stoppé la possibilité de

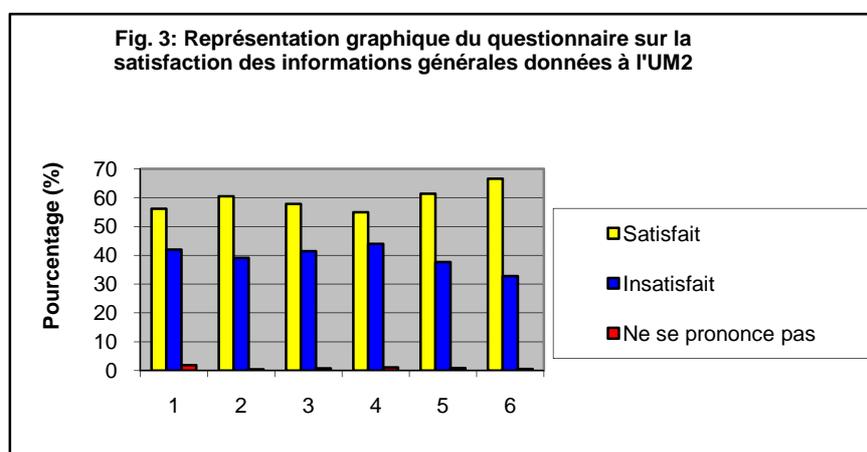
recourir à des systèmes d'épuration de l'eau. L'eau de la piscine demande à être renouvelée constamment à raison de 30 m³ par jour. Une demande de devis pour l'installation de panneaux solaires afin d'alimenter le gymnase a été faite.

L'accueil des étudiants

Les données analysées sont des tableaux "bilan" qui reflètent le degré de satisfaction des étudiants vis-à-vis de l'information donnée par l'université, la disponibilité des bureaux administratifs (tel que UFR) et des responsables de formation, les emplois du temps et des services tels que Bibliothèque et SCUIO (données du site web de l'UFR au 20 mai 2002).

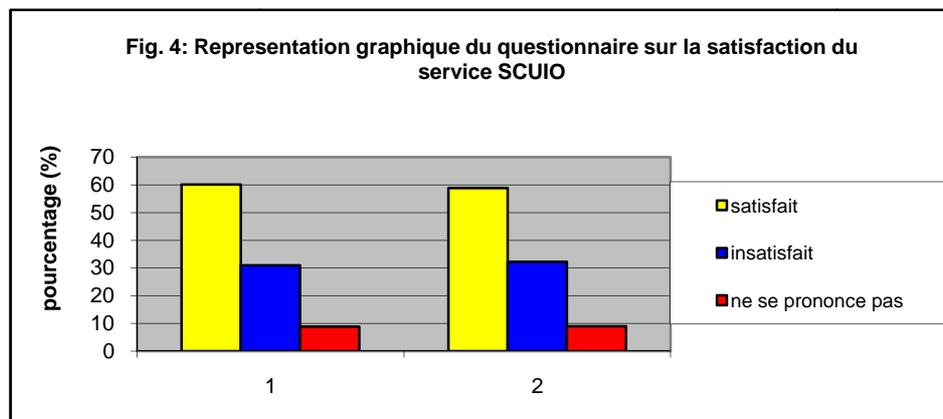
Ainsi que nous le montre la figure 3, **plus d'un étudiant sur deux est satisfait** des informations générales qui lui sont données à l'université, que ce soit lors des journées d'accueil, ou que cela concerne les cursus, les parcours ou les Unités d'Enseignements.

Ce tableau indique également, qu'en moyenne, **4 étudiants sur 10 ne le sont pas**.



Légende: 1/journées accueil, 2/informations cursus, 3/information parcours, 4/information UE, 5/information fonctionnement, 6/accès information

La figure 4 nous indique le degré de satisfaction des étudiants face au service fourni par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO). **60% des étudiants se déclarent satisfaits** du service du SCUIO contre **30% qui ne le sont pas**.



Légende: 1/disponibilité du personnel, 2/qualité de l'information recueillie

La Bibliothèque Universitaire

Le fonctionnement

Le nombre de personnels faisant fonctionner la Bibliothèque Universitaire (B.U.) est de 29, **dont 2 en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi**. La B.U. est organisée selon une trame pyramidale traditionnelle, à laquelle vient s'ajouter une organisation transversale. En effet, la multiplicité des tâches en fait un service particulièrement délicat à gérer. Les personnels se voient affectés à des responsabilités particulières, peuvent également partager des tâches ou encore faire partie d'un groupe de travail. Ainsi, les personnels en charge de la maintenance de la **bibliothèque électronique** sont des bibliothécaires formés spécialement à cette tâche, mais cette activité ne couvre pas l'ensemble de leur temps.



La Bibliothèque Universitaire

La B.U. a également une mission de **conservation d'ouvrages anciens**. Elle est en charge d'ouvrages qui vont du **16^{ème} siècle au milieu du 20^{ème}**. Ces ouvrages peuvent quelquefois être consultés selon des règles précises.

Renouvellement des ouvrages

Selon les disciplines, la durée de vie d'un document, dans les espaces publics, varie de 2 ans à 20 ans. La BU occupant un espace constant, un choix minutieux doit être fait quant au renouvellement. De plus, elle représente un outil collectif au service de la pédagogie, de la recherche et de la formation continue des adultes. C'est pourquoi, avant de procéder au renouvellement et à la destruction des ouvrages, une évaluation est effectuée selon différents critères. Concernant les séries de manuels qui sont demandés expressément par les enseignants, ceux-ci sont conservés jusqu'à l'édition suivante, et renouvelés si cette édition comporte suffisamment de changements

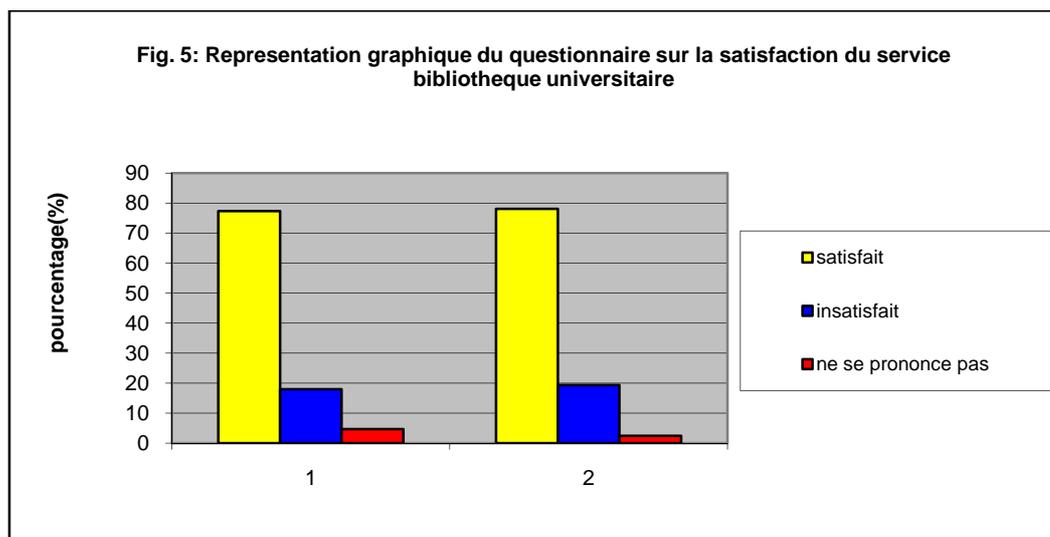
dans le contenu. Les ouvrages de référence, très coûteux, ont une durée de vie assez longue et sont remplacés à la nouvelle édition. Les manuels en mauvais état sont détruits. Des nouveaux fonds sont créés lors de la mise en place de nouveaux enseignements, permettant ainsi l'achat de nouveaux ouvrages.

L'accueil

La B.U. est ouverte tout au long de l'année **de 8h à 19h du lundi au vendredi**. Sauf pendant 3 semaines en juillet et 1 semaine en août où elle est ouverte de 8h à 16h. La BU est fermée 5 semaines dans l'année, notamment pendant les vacances d'été, de la Toussaint et de Noël. Cela représente environ 2300 heures d'ouvertures dans l'année.

Une expérience d'extension des horaires d'ouverture le samedi a été menée afin de satisfaire de plus nombreux usagers. Cette expérience a été en partie réussie car après quelque temps, les usagers s'approprièrent ces horaires. L'ouverture de la bibliothèque à l'IUT de Nîmes a nécessité d'affecter un personnel de la BU à celle de Nîmes. Le manque de personnels a contraint à l'arrêt de cette pratique.

Une enquête de 2002 sur la satisfaction des usagers de la B.U. a montré que près de 80% d'entre eux étaient satisfaits, aussi que de l'accueil qui leur était réservé que sur la qualité des services proposés (voir figure 5).



Légende: 1/accueil des services de la BU, 2/qualité des services de la BU

L'accueil des étudiants en situation de handicap est facilité à la BU. L'accessibilité est rendue possible grâce à des rampes d'accès et des ascenseurs (en coopération avec l'UFR). La B.U. met également ses salles de travail en groupes à leur disposition afin d'améliorer les conditions dans lesquelles ces étudiants passent leurs examens.

L'éducation aux sciences

Afin de répondre correctement aux attentes des usagers, l'équipe de la BU s'est abonnée à de nombreuses bases de données électroniques de périodiques d'éducation aux sciences. A titre

d'exemple l'abonnement à « *Web of sciences* » La mise à disponibilité sur les espaces de travail personnels de certaines bases de données serait trop onéreuse car il faudrait en effet disposer d'autant de licence que d'accès potentiels.

Le cout élevé de l'abonnement papier ne permet pas ce type de dépenses. A savoir qu'il faudrait de 1800 à 2000 titres afin de répondre à toutes les attentes.

La B.U. est également devenue une médiathèque. Elle organise périodiquement différentes manifestations à vocation de culture scientifique :

- Des expositions sont visibles tout au long de l'année. Celles-ci provenant de sources diverses, comme les ateliers dessins de l'IUT, les photos de l'association D'Clic, le reportage d'étudiants revenant de séjours à l'étranger ou d'œuvres issues de concours.
- Le Congrès des Lumières est l'occasion d'exposer des objets et ouvrages de grande valeur appartenant à l'université
- Cinésciences : manifestation mensuelle ayant pour objet la valorisation de l'ensemble des collections par la projection de vidéos, la présentation de sélections bibliographiques et d'ouvrages récemment acquis.

Les droits d'auteurs

Il est prévu par la réglementation en vigueur qu'à l'achat de tout matériel de reprographie, une taxe soit prélevée pour les éditeurs. Afin de protéger les droits d'auteurs du photocopiage, la Bibliothèque Universitaire a mis en place un affichage systématique sur tous les photocopieurs qu'elle met à disposition des étudiants. Malheureusement, il est difficile de quantifier les éventuels abus. En effet le système de prêt ne permet pas un suivi fin de ces pratiques.

Afin de faciliter la diffusion du travail effectué par les étudiants en thèse, il leur est demandé de signer un bordereau donnant autorisation pour diffusion

Sécurité en laboratoires

Normes

Plusieurs normes sont à respecter dans les laboratoires :

- normes électriques NFC 15-100
- normes pour les sorbonnes NF EN14-175
- normes de radioprotection, appareils à pression, OGM, animalerie
- rappel des bonnes pratiques dans les laboratoires, du code du travail

Les normes pour les générateurs de rayons X seront adoptées durant l'année 2007.

Accidents et prévention des risques

En 2006, selon les registres de sécurité tenus par les ACMOS, il y a en moyenne **1 incident par année et par laboratoire**. Ceux-ci sont pour la plupart du temps de petits incidents (coupures superficielles, chutes dues à un sol glissant...) d'un degré de gravité généralement très moyen.

Les ACMOS (Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de Sécurité) sensibilisent le personnel sur les consignes de sécurité (compréhension des pictogrammes de sécurité, respect des règles...) et sur le port des équipements de protection individuelle.

De plus des exercices d'évacuation sont régulièrement menés. Ceux-ci montrent qu'**un bâtiment est évacué entre 5 et 10 minutes** après le début de l'exercice.

Protection de l'environnement

- Les composés gazeux toxiques ou nuisibles pour l'environnement ne doivent être rejetés dans l'atmosphère qu'après complète neutralisation. Il est interdit de rejeter à l'évier des substances, radioactives, toxiques, corrosives, inflammables, polymérisables ou les fluides biologiques non stériles et d'une manière générale toutes substances susceptibles de causer un dommage aux personnes ou/et à l'environnement. Sont à classer dans ces catégories tous les solvants, les huiles, les acides forts, les sels de métaux de transition et de métaux lourds, les produits arséniés, les cyanures, les substances radioactives et, à quelques exceptions près tous les produits chimiques.

- Les solvants usés seront évacués dans les bidons prévus à cet effet disposés dans chaque salle de chimie, après neutralisation des réactions (acido-basiques et oxydo-réducteurs). Les bidons seront vidés régulièrement selon les règles en vigueur dans l'université.

Les produits seront généralement entreposés dans des locaux de stockage prévus à cet effet. Ils sont soumis à des règles précises pour leur entreposage et les lieux doivent être correctement ventilés.

3.3 Atelier « Ethique et social »

Vie culturelle et sportive

Le Service Commun d'Action Culturel (SCAC)

Les budgets alloués aux activités culturelles depuis les 5 dernières années est de **30.000 € depuis 5 ans** (chiffres constants). Le SCAC propose de nombreuses activités culturelles telles que des animations de culture scientifique (sensibilisation et démocratisation par des expositions et conférences), le soutien aux associations étudiantes : GNUM, TAUST, MUST, DECLIC, AQUARIO, plus associations qui organisent des événements culturels (ARTIO, OÏKOS, OUVRE-TÊTE).

Le SCAC est également l'initiateur de nouveaux services tels que le **développement de la pratique artistique** et découverte des milieux artistiques (partenariat avec ensembles artistique régionaux : orchestre national Montpellier, théâtre 13 vents, beaux-arts, Montpellier danse, festival du ciné méditerranéen), **la mise en valeur du site UM2 en tant que lieu culturel** : actions : espace botanique, mare, événements culturels : festival écoprintanier, festival théâtre, concert, conférences expositions, espace d'expression libre : littérature théâtre, danse, expression corporelle arts graphiques et plastique, audiovisuel) de diffusion et de création artistique, ou encore par

l'intégration de l'UM2 comme acteur culturel dans l'espace régional (à travers d'échanges avec les universités, lycées, collèges, écoles de Montpellier, IUTs), national (autres pôles universitaires) et international.

Le SCAC dispose de lieux propres à la culture : les amphithéâtres 5.05 et 5.06 et les salles de td attenantes sont des lieux de répétition et d'évènements. La Maison Des Etudiants est l'espace de diffusion des événements et de rencontre.

13.000 étudiants sont potentiellement bénéficiaires des services qui leur sont proposés par le SCAC. En réalité, ce sont environ 3.000 étudiants qui en bénéficient. L'organisation des événementiels est assuré par un « noyau » d'environ 50 étudiants qui sont pour la plupart membres des bureaux des associations.

Le SCAC travaille en partenariat étroit avec l'ensemble des services. Ce partenariat est étendu selon les occasions aux autres universités, le CROUS, la DRAC, le CG 34, le CR-Languedoc-Roussillon, la Mairie de Montpellier ou l'administration de l'UM2.

Le Fonds de Soutien et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)

Budget pour l'année universitaire 2005-2006

Montant du droit acquitté l'étudiant	Montant total du fonds (y compris les autres financements et les reliquats)	Crédits utilisés pour la part sociale	Crédits utilisés pour les projets étudiants
10 €	112.500 €	11.250 €	64.786,29 €

Répartition des crédits par domaines

Total général des crédits utilisés pour les projets étudiants	Répartition des crédits par domaine					
	Handicap	Culture	Sport	Santé	Humanitaire	Autres
64.786,29 €	Ligne budgétaire propre 40.000 €	39.999,06 €	6.076,23 €	1.650 €	3.500 €	-Insertion professionnelle : 7.500 € - Autres : 6.061 € Total : 13.561 €

Mis en place par la circulaire du 29 août 2001, le FSDIE remplace le FAVE (Fonds d'Amélioration de la Vie Étudiante).

Ce fonds est destiné à soutenir des actions étudiantes qui contribuent à l'amélioration de la vie étudiante. Ce soutien financier est soumis à certaines conditions et les demandes à certaines procédures. Ce fonds est abondé par prélèvement sur les droits d'inscription. L'attribution de subventions sur le FSDIE est soumise au vote du CEVU puis du CA sur proposition de la commission FSDIE de CEVU.

Un appel d'offres est diffusé deux fois par an (février-mars, octobre-novembre) à l'ensemble de la communauté universitaire par courrier interne, affiches et sur site. Une commission F.S.D.I.E., constituée par des membres élus du C.E.V.U. (personnels enseignant, technique et administratif et étudiants), examine tous les projets présentés par les étudiants et donne un avis sur la recevabilité du projet dans le cadre du F.S.D.I.E. ainsi que sur la subvention demandée. Le C.E.V.U., lors d'une séance plénière, est amené à voter, après avoir entendu la proposition émise par la commission. Enfin, le C.A. doit entériner le vote.

Les projets doivent être présentés sous forme d'un dossier. Ce dossier est à retirer puis à déposer en 15 exemplaires au secrétariat du C.E.V.U. Bâtiment administratif

Le financement des actions se fait par paiement de factures transmises par le fournisseur au secrétariat du C.E.V.U., suite à l'envoi d'un bon de commande établi par le secrétariat du C.E.V.U. sur la base d'un devis.

Le Comité d'Action Sociale (CAS)

La subvention annuelle que perçoit le CAS est de 36000 €, dont 29220 € sont utilisés pour le Centre de Loisirs. Une vie sociale de qualité doit favoriser l'épanouissement des personnels. Dans cette optique, le CAS propose les prestations suivantes :

- Le restaurant qui accueille le personnel dans un cadre convivial avec des menus variés et un prix raisonnable, modulé selon l'indice.
- Le Centre de Loisirs qui propose des animations aux enfants du personnel visant à développer leur créativité et leur socialisation, tout en les distrayant.
- La Billetterie qui permet d'assister à de nombreux spectacles avec des réductions importantes.
- L'action sociale qui permet d'orienter les personnes de l'UM2 ayant des problèmes vers les organismes susceptibles de les aider. (Le CAS peut verser à titre exceptionnel une aide au personnel en difficulté sous forme de crédit versé sur la carte de restauration).

Afin de répondre au développement de l'action sociale, le CAS est structuré en 9 commissions : Arbre de Noël, Communication, Culture, Enfance, Restaurant administratif, Sport, Action sociale, Cafétéria et IUT de Nîmes.

Tous les personnels peuvent participer à l'activité d'une commission.

En plus de tous les organismes (qui remboursent les éventuelles subventions accordées via convention) nous avons des rapports privilégiés avec la jeunesse et les sports, la Mairie de Montpellier, la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, le Rectorat, etc...

Le sport à l'Université Montpellier 2

Le budget concerne le paiement des vacataires d'enseignants d'éducation physique ainsi que les frais de fonctionnement (achat de matériel, bureautique, équipements..) :

- année 2004-2005 : 94.700€
- année 2005-2006 : 105.734€

- année 2006-2007 : 87.754€ (baisse due à la suppression de la cotisation étudiante obligatoire)

Le Conseil d'Administration participe à hauteur de 10.000€ par année, principalement pour les frais occasionnés par l'organisation de compétitions (hébergements, transports...).

Le service ne perçoit aucune dotation ministérielle. Le budget n'est pas reportable d'une année sur l'autre.

Les activités sportives proposées aux étudiants sont nombreuses et vont de la pratique sportive en tant que telle mais aussi la pratique de loisirs: Aïkido, badminton, basket-ball, boxe anglaise, condition physique, danse contemporaine, modern-rock, jazz, salsa, fitness, football, gym sportive, handball, judo, karaté, musculation, natation, rugby, taekwondo, tennis, tennis de table, volleyball, VTT et yoga.

Le nombre d'adhérents comprend les inscriptions de l'Université Montpellier.

- année 2004-2005 : 1700 inscrits
- année 2005-2006 : 2000 inscrits
- année 2006-2007 : 2000 inscrits

Valorisation de la recherche

Coopération et valorisation de la recherche

Valorisation de la Recherche et Relations avec l'Industrie (VARRI). Le nombre annuel de demande de services des entreprises ou des institutions est difficilement évaluable car le VARRI ne les quantifie pas. Les services demandés concernent tous les domaines d'activités. Le nombre annuel de projets de valorisation des travaux de recherche qui ont été soutenus par le VARRI sont d'environ 15 dossiers de valorisation (projet de dépôt de demandes de brevets) par an. Les dossiers qui ont aboutis à des contrats avec des entreprises (nombre, secteur d'activité...) ou à des créations d'activités (pérennes ou non) sont plutôt les contrats avec des entreprises qui conduisent à des demandes de dépôts de brevet par la suite (environ 60 contrats avec l'industrie gérés par l'Université Montpellier 2 par an). Concernant la création d'activités, depuis 10 ans, 120 entreprises ont été créées par des personnes issues de l'U.M.2 ou bien en appui avec des laboratoires de recherche internes.

Les sources de financement (fonctionnement interne, aide aux projets...) proviennent du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dans le cadre du contrat quadriennal et des redevances sur exploitation de résultats de recherche. Le budget annuel de ces 5 dernières années est globalement de 25.000 €.

Les points forts du VARRI sont représentés principalement par la forte compétence dans son domaine. Ses principaux points faibles sont le manque de communication auprès du personnel de la recherche et le manque de connaissances des laboratoires de recherche

Projets de collaboration européenne

Les projets européens concernant la coopération en recherche répondent à des appels d'offres précis émanant de différents programmes de l'Union européenne (UE) dont le plus important est le

PCRDT (Programme cadre pour la recherche et le développement technologique) émanant de la Commission européenne (CE). Le 7^{ème} PCRDT va durer de 2007 à 2013. D'autres programmes européens « recherche » existent tels COST (programme intergouvernemental à dimension européenne). Chaque appel à candidature impose de remplir un formulaire très précis communiqué avec le texte de l'appel. Les chercheurs doivent donc le respecter et surtout envoyer la candidature dans le temps imparti (date limite) avec les pièces et informations demandées. Chaque appel peut exiger des conditions particulières. Pour le PCRDT, des experts de la Commission européenne (CE) analysent les dossiers après une 1^{ère} sélection tenant au respect de règles formelles (respect date limite ; respect des pièces à joindre, ...). Les critères d'évaluation sont alors la qualité scientifique, la pertinence de la candidature face au texte de l'appel (la candidature répond-t-elle bien à l'appel), le management du projet.

Orientations des programmes européens de recherche

La CE finance des projets de recherche touchant à toute discipline. Le 7^{ème} PCRDT finance autant de la recherche fondamentale que de la recherche appliquée. 10 thématiques sont clairement identifiées dans le volet spécifique coopération du 7^{ème} PCRDT mais aucune limite disciplinaire n'est posée dans le volet Idées. L'UE peut débloquer des fonds exceptionnels pour la recherche en cas d'urgence. Tous les programmes européens recherche sont élaborés à partir des résultats de consultations de la communauté scientifique européenne. Les équipes de recherche se réunissent en « consortium ». Chaque consortium a un coordinateur (unique interlocuteur avec la CE) et des participants. Le management du consortium est variable mais il y a souvent un conseil scientifique, une assemblée générale et un comité de pilotage.

Conventions

Il y a pour chaque projet européen un contrat avec la CE une fois le projet accepté. Ce contrat est signé entre le coordinateur et la CE et fixe le contenu et les modalités administratives, juridiques, financières entre eux. Un accord de consortium est ensuite élaboré entre les partenaires pour fixer tous les aspects juridiques, financiers, administratifs, ... entre les participants et le coordinateur. Si le contrat avec la CE est un contrat standard en fonction du type de projet, les accords de consortium sont des conventions à rédaction variable, souvent élaborés par le coordinateur (il existe des modèles). Durant le temps du projet, des rapports et des audits sont exigés par la CE pour suivre l'avancement du projet.

Une présentation brève des projets de l'UM2 du 7^{ème} PCRDT est visible sur le site web : <http://www.univ-montp2.fr/recherche/europe-recherche/index.html> (rubrique european projects). Cette liste est à réactualiser et ne concerne que le 6^{ème} PCRDT et non tous les projets européens recherche. Pour le 6^{ème} PCRDT, tout projet confondu, nous dénombrons plus d'une cinquantaine de projets acceptés par l'UE pour un peu plus d'une centaine de projets proposés dans la période 2002-2006 (soit 1 projet accepté sur 2).

Solidarité

Les dons

La somme que l'Université alloue chaque année aux dons est nulle. Les fonds dont dispose l'UM2 sont essentiellement publics. Ils sont dévoués aux missions spécifiques de l'Université, à savoir

l'enseignement et la recherche. Ils ne peuvent être employés que pour ces missions. Il n'y a donc aucun don fait par l'Université.

L'accueil des étudiants en situation de handicap

Afin d'informer et de sensibiliser les étudiants, en situation de handicap ou non, un livret a été édité par le Service Commun Universitaire d'Informations et d'Orientation (SCUIO) et est à leur disposition ou consultable sur le site Internet de l'université.

Le budget pour la prise en charge des étudiants en situation de handicap s'élève à 120.000 € pour l'année 2005-2006. 40.000 € sont pris en charge directement par l'UM2 et 80.000€ par l'État. Une centaine d'étudiants sont concernés, dont 16 qui bénéficient d'un accompagnement plus conséquent du fait de la gravité de leur handicap.

En fonction de l'invalidité et des difficultés rencontrées, l'étudiant peut bénéficier d'aides matérielles et/ou financières :

Aides matérielles

- Aménagement des études
- aides pédagogiques : mise à disposition d'un preneur de notes, de matériels appropriés, de photocopiés ; installation matérielle ;
- temps majoré aux examens ;
- assistance d'un secrétaire ou d'un traducteur gestuel.
- Aide au transport
- Avec le concours du Groupement d'Insertion des Handicapés Physiques (GIHP).
- Aide au logement

Aides financières

- Avantages pour le calcul de droit à bourse
- Avantages fiscaux
- Allocation adulte handicapé.

Les cités universitaires sont pourvues en points studios pour les handicapés moteurs (36 studios et 8 chambres). Tous les équipements sont inégalement répartis entre les différentes chambres (Annexe 1).

Les aides aux étudiants en difficultés

AIDES FINANCIERES OCCASIONNELLES

- Les aides financières exceptionnelles destinées aux étudiants sont activées par le service social en faveur des étudiants rattaché au Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales (CROUS). Les assistants sociaux instruisent les dossiers, les présentent en commission qui prend la décision d'attribution ou de rejet et propose le montant de l'aide. Allocation Unique d'aide d'urgence (AUAU) : subvention annuelle allouée par le

Ministère de l'Éducation Nationale au Centre National des Œuvres Universitaires et Sociales (CNOUS) qui la répartit dans les 28 CROUS de France. Aide exceptionnelle réservée aux étudiants momentanément en difficulté. Elle est plutôt destinée aux dépenses liées à la gestion de la vie quotidienne (loyers, factures EDF, maladie, soins, transport, nourriture, etc.) Elle concerne tous les étudiants de l'Académie quel que soit l'établissement fréquenté, boursiers ou non.

- Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) : fond constitué par un prélèvement des droits d'inscription payés par les étudiants des Universités et ne concerne donc que ces derniers. Une partie de l'enveloppe ainsi constituée est consacrée à l'aide sociale individuelle. Elle revêt également un caractère exceptionnel de dépannage et plutôt destinée aux frais liés aux études (stages, concours etc....) L'information de ces dispositifs figure dans tous les livrets et brochures édités par le CROUS.

AIDES INSTITUTIONNELLES

- **Les bourses sur critères sociaux** sont appréciées au regard du barème national en fonction des ressources et des charges parentales ainsi que des charges de l'étudiant : Ressources retenues de l'année N-2 sauf cas particulier de diminution notable résultant de maladie, décès, chômage, retraite, divorce..., Charges familiales : attribution de points de charge majorée si les frères et sœurs à charge sont étudiants dans l'enseignement supérieur, Charges de l'étudiant : attribution de points relatifs à l'éloignement de son domicile par rapport à l'établissement d'inscription.
- **Les bourses sur critères universitaires** sont des aides contingentées et octroyées sur la base des résultats universitaires.
- Elles sont accordées, pour une seule année universitaire, aux étudiants les plus méritants et, en priorité, et à mérite égal, à ceux répondant aux critères d'attribution d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux. Pour en bénéficier les étudiants doivent être inscrits en 3^{ème} ou 4^{ème} semestre de master ou en préparation à l'agrégation. Les étudiants demandeurs d'une bourse sur critères universitaires, devront retirer, au mois de septembre, un dossier de demande de bourse au service des bourses de la DEVE et le remettre, au même service, avant le 15 octobre de l'année universitaire en cours.

AUTRES AIDES

Le service social peut orienter les étudiants en très grande difficulté financière vers des organismes caritatifs (Secours Populaire, Secours Catholique, Restos du cœur etc....). Cette proposition est laissée à l'appréciation du service social.

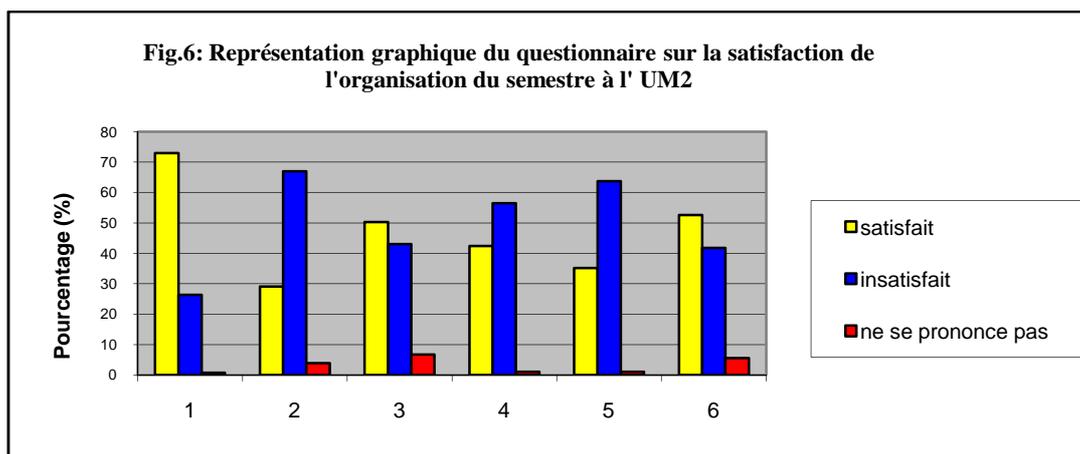
AIDES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Certaines aides peuvent être mises en place par les collectivités territoriales, en fonction de critères définis par chacune d'entre elles. Il n'y a aucune harmonisation de ces dispositifs sur le territoire. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Qualité de l'enseignement

La qualité de l'enseignement n'a fait l'objet d'aucune étude globale à l'heure actuelle. On trouve toutefois des enseignants qui mettent en place ce type d'enquête afin d'améliorer leur enseignement.

Une étude menée par l'UFR en 2002 (Figure 6) nous montre une insatisfaction en ce qui concerne l'organisation du semestre.



Légende: 1/pertinence du site UFR, 2/disponibilité accueil UFR,

3/disponibilité des responsables formation, 4/informations emploi du temps,

5/information sur la mise en place des series, 6/gestion des PIE

En ce qui concerne le contenu des programmes, l'avis des enseignants (au sujet de la qualité de l'enseignement, de la qualité de l'infrastructure et la gestion des cours, l'organisation et la professionnalisation), les conformités auxquelles sont soumis les locaux, les budgets disponibles pour les sorties de terrain...aucunes données n'ont été répertoriées.

3.4 Consommation et achats

Consommation de papier

Des essais de réduction de la consommation de papier ont été mis en place. Cela passe par la dématérialisation de procédures, comme la réinscription des étudiants qui s'effectue en ligne, ou la signature électronique de conventions pour les chercheurs. L'informatisation des procédures permet un gain de rapidité et de sécurité (signatures électroniques), l'économie de papier ainsi qu'une amélioration notable du service à la personne. Une réticence est toutefois à noter, certains personnels n'étant pas formés ou sensibles à cette approche.

Bâti

Entretien, nettoyage et rénovation des infrastructures de l'Université

Le budget consacré à ces activités est très insuffisant. L'Université dépend en grande partie des financements qui lui sont versés par le Ministère de l'éducation nationale. Depuis une quinzaine d'années, l'université travaille avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) sur les questions d'économies d'énergie. Cela passe notamment par une approche environnementale lors de la construction de nouveaux bâtiments ou la rénovation des anciens. Ce type d'approche est néanmoins limité par le budget qui n'est pas adapté au prix d'une telle démarche. Il **faudrait environ 1000€/m²/an pour une rénovation correcte des infrastructures, soit un budget 100 fois plus important** que ce que l'université peut y consacrer. En cas de projets exceptionnels, l'État peut fournir des subventions ponctuelles (mise en sécurité...). Le choix a été fait de remplacer prochainement la chaufferie à charbon par une **chaufferie à bois**.

Produits à labels de qualité environnementale

Les procédures employées étant celles d'une administration, les produits utilisés correspondent tous à la législation en vigueur (réfrigération, peintures...). Soucieuse de la qualité sanitaire des espaces publics, l'université a notamment commencé à remplacer les cyprès, arbres hautement allergènes.

Mobilier/équipement

Les fournisseurs.

Concernant les fournitures de papiers et de cartons pour imprimés, l'UM 2 traite avec les quatre fournisseurs suivants :

- HERAULT PAPIER (Montpellier)
- INAPA France-Navarre (Toulouse)
- PAPETERIES DE FRANCE (Pantin)
- AXELIUM BUREAUTIQUE (Marne la vallée)

La société LYRECO (Rue Alphonse Terroir, 59584 Marly Cedex) fournit le matériel suivant :

Enveloppes et pochettes postales, étiquettes en tout genres, produits d'édition divers (calendriers, blocs éphémérides, décalcomanie), produits de papeterie (cahiers, carnets, classeurs, reliures, chemises, registres, agendas ...), rubans adhésifs, stylos, crayons à bille, craies, encre, crayons, feutres, instruments divers de bureau, fournitures métalliques de bureau, articles de maroquinerie pour bureau. A savoir que LYRECO propose également des articles répondant à des critères de développement durable.

Le marché passé entre cette société et l'UM2 est valable jusqu'au 9 avril 2007. Ce marché est reconductible deux fois (si reconduction : marché valable jusqu'au 9 avril 2009).

En résumé, cette liste de fournisseurs ne concernent que le marché formalisé des papiers et cartons en l'état (type famille 1502) et des (petites) fournitures de bureau (type famille 3801). De plus, elles ne sont pas exhaustives.

Jardinage et ménage

Ménage

Le ménage fait l'objet d'un marché public d'un montant de 1. 185. 997,35 € TTC annuel. Ce montant est quasi constant sur les 5 dernières années et il est prévu qu'il le reste les 5 années suivantes. Il y a également 15 personnes qui sont des agents de l'État qui font du ménage dans des Laboratoires (il faut rajouter 15000€ d'achat de produits pour les 15 personnes, agents de l'État). Ainsi une entreprise privée utilise tous les jours 45 personnes pour le nettoyage des Campus.

Critères de sélection des prestataires

L'entreprise titulaire du marché a été sélectionné selon une analyse multi critères : matériel, produit, formation des personnels, valeur ajoutée, cout unitaire... Il est à noter que le Docteur YOKA spécialiste en hygiène des collectivités suit les activités du campus.

Gestion des déplacements des personnels d'entretien

Tous les personnels affectés au nettoyage vont à pied. Seul le responsable est en voiture et 2 personnes utilisent un camion pour ramasser les encombrants et les sacs. Il faut ajouter que les vestiaires des personnels sont localisés en partie centrale du campus.

Améliorations éventuelles à envisager pour que l'Université Montpellier 2 s'engage dans une voie de développement durable

Cette politique a déjà commencé. En premier lieu par le tri sélectif dans les bureaux et les laboratoires, jusqu'à trier 90 à 95% des déchets produits à l'UM2. Cela n'est pas impossible, c'est comme pour le reste, un problème de volonté, de gestion et d'organisation enfin d'éducation, « **ce qui ne devrait pas être impossible dans une université où par définition souffle l'esprit** ».

Le service des Espaces Verts

Les produits phytosanitaires utilisés dans les trois dernières années sont :

- Les désherbants granulés pour le trottoir : Cazon
- Les désherbants sélectifs pour les plantes : Illico

Ces produits sont homologués. Nous nous fournissons chez Phytagri pour les désherbants et chez Espace Nature pour les autres traitements. Les produits utilisés contiennent des composés soumis à des réglementations strictes. En cas de non-emploi (ce qui est rare), les produits sont confiés au Service Commun Hygiène et Sécurité (SCHS). Les consignes d'utilisation mentionnées sur les étiquettes produits sont suivies, concernant le dosage ou l'utilisation de protections adaptées pour les personnels (gants, masques, lunettes...). Les consignes du guide phytosanitaire sont respectées car les jardiniers sont des professionnels mais ils ne sont pas titulaires du Diplôme d'Applicateur de Produits Antiparasitaires (DAPA).

Le service est actuellement en attente de produits alternatifs et plus respectueux de l'environnement et des nouvelles normes Européennes.

Alimentation

Le Comité d'Action Social (CAS)

Le prestataire de service principal du CAS est Languedoc Restauration pour le restaurant administratif. Ils sont en charge de la préparation des repas du midi tous les jours pour le personnel travaillant sur le Campus. Ils préparent également les repas pour les enfants du Centre de Loisirs tous les mercredis et petites vacances. Ils peuvent fournir des prestations annexes sur le Campus (pause-café, repas sur commande).



La cafétéria située au bâtiment 5 dépend d'un contrat passé avec le CROUS

Sélection des prestataires et exigences

Les critères de sélection sont la qualité des denrées, le prix et le respect des consignes d'hygiène et de sécurité. Languedoc Restauration fait l'objet de contrôles sur leur mission (Contrôle de la fréquentation (en hausse constante), réunions, livre d'or, "bouche à oreille"). Le contrôle du cahier des charges est effectué par le comité d'utilisateurs, la rencontre quasi quotidienne avec le président de la Commission restauration et par la fréquentation assidue des membres du conseil d'administration du CAS-UM2. Les utilisateurs sont tous satisfaits de la prestation, surtout en matière de goût.

Budget

Les principales sources d'entrées d'argent sont les reversions sur les repas et le pourcentage sur les prestations annexes (principalement destinés à la jouvence du matériel et à l'achat de petits équipements).

La subvention accordée de 76 224 € est uniquement utilisée pour payer le complément de subvention accordé au personnel dont l'indice de rémunération est inférieur à 550 INM.

Les missions s'étendent aux personnels titulaires et non titulaires de l'UM2 et, par conventions, des personnels de l'UM1, le CNRS, l'INSERM, l'INRA, l'IRD, l'ENSCM, l'ADER, LRI... en général tous personnels d'organismes travaillant sur le Campus UM2

Les prix exercés sont presque libres, les plats doivent être vendus à prix coûtant, minimum imposé par le CAS 3 €, maximum autorisé sans plafond

Le budget est voté au Conseil d'Administration du CAS

En plus : le centre de loisirs

Le centre de Loisirs a inscrit dans son projet pédagogique les notions de recyclage et de tri sélectif. Les produits d'entretien achetés pour le centre sont "verts", de même, la collation offerte le matin aux parents déposant les enfants est préparée avec des produits issus du commerce équitable.

Le CROUS

Le Restaurant Universitaire s'est largement diversifié dans ses formules, lieux et cartes. Les étudiants peuvent choisir de déguster un plat, d'aller chercher une pizza ou un hamburger. Les restaurants universitaires, ainsi que « Triolet », sont ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'Enseignement supérieur agréé par la sécurité sociale. Ils sont situés à proximité des sites universitaires. La cafétéria du bâtiment 5 fait partie de cet ensemble. Les étudiants issus de tous les milieux ont la possibilité de prendre à l'extérieur de chez eux deux repas par jour en payant un peu plus de 5 €. Pour 2,75 € seulement (tarif 2006-2007), les étudiants peuvent manger un repas complet composé d'une entrée, d'un plat chaud et d'un dessert. En réalité, le coût d'un repas revient à 4,50 €. La différence est subventionnée par l'Etat.

Les restaurants universitaires proposent chaque mois des repas à thème. En février, les étudiants ont eu droit à une ballade culinaire dans les différentes régions de l'hexagone. En mars, ils ont été invités à découvrir les saveurs du monde et en avril, à une chasse aux œufs de Pâques.

Les menus proposés sont élaborés par des équipes de professionnels. Ils offrent toutes les garanties sanitaires. L'hygiène de chaque restaurant est soumise à des contrôles nationaux et régionaux réguliers. Les établissements s'engagent avec leurs partenaires à la mise en place de véritables schémas directeurs de restauration, reflet de vraies politiques de site. L'objectif est de promouvoir des chartes de qualité de service dans toutes les structures de restauration.

3.5 Communication et sensibilisation

La communication à l'Université

Centre des Ressources Informatiques et des Technologies de l'Information (CR2I)

Les moyens dont le CR2I dispose afin de mener à bien sa mission sont des serveurs informatiques et des logiciels appropriés (Apache, etc.). Il diffuse les informations aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'UM2. Ses interlocuteurs privilégiés sont la Présidence et les assesseurs TICE et Communication. Des moyens de communication internes ont été mis en place au sein du site de l'université, tels que les forums se trouvant dans la partie Intranet du site.

Diffusion de l'information

La diffusion de l'information peut se faire aussi bien en interne qu'en externe. Le rôle de la cellule de communication est de transmettre les informations qui peuvent provenir de différentes sources : présidence, SCAGE ou autres. Elle n'a pas de fonction de modération.

La communication en externe se fait par diffusion de dossiers/communiqués de presse sur des sujets à caractère généraliste. Les médias peuvent également demander différentes informations. La cellule a toute latitude pour la communication, après validation de la présidence.

La diffusion en interne peut se faire grâce au Bulletin d'Information Rapide, édité en collaboration avec le SCAGE et par le biais d'un comité rédactionnel. La diffusion de l'information peut se faire également par les panneaux lumineux. Il existe également un réseau de communicants qui sont des personnels de l'université qui servent de relais. Selon les services, ces personnes sont plus ou moins

clairement identifiées. Le site Internet est une bonne vitrine pour la communication. Il est co-géré par la cellule communication (2 personnes), des assesseurs ainsi que le webmaster du site.

Impact potentiel du projet de développement durable sur le réseau de diffusion

Les médias qui constituent notre réseau sont en général assez friands de ce type d'initiative. En effet, le développement durable est un sujet d'actualité et original dans le domaine de l'enseignement supérieur. La cellule communication est disposée à nous aider dans la démarche de communication envers les médias, estimant que c'est un sujet d'importance. L'impact de la communication en externe est relativement bien mesurable. En effet les articles parus dans la presse, le temps d'antenne sur certaines radios ou autres retours constituent une bonne manière d'estimer l'impact. A savoir que le retour sera d'autant plus important que la thématique abordée est porteuse.

Forums de communication

Il n'existe aucun forum de communication officiel propre à l'Université Montpellier 2.

Diffusion d'information sur le thème du développement durable

La cellule communication a diffusé de l'information sur des événements sur le thème du développement durable. Un forum sur les énergies renouvelables a été organisé le 20 mars 2006 par des étudiants de l'IUT de Montpellier a ainsi été relayé. L'association la DIFED (Dynamique d'Information et de Formation à l'Environnement et au Développement durable) s'est également servie de ce canal pour promouvoir des journées de sensibilisation au développement durable organisées avec le SCUIO.

La sensibilisation au développement durable

Service Commun d'Action Culturelle

David Cherpin :

« Les problèmes existants en communication tant interne que externe de l'Université font qu'il est fort improbable de diffuser avec résultats un message de sensibilisation au Développement Durable par le biais de méthodes de communication classique.

Si cette sensibilisation se fait sur l'Université, elle sera le fait de personnes isolés, faisant parties de structures, et qui agiront directement au sein de ces structures. La voie de communication verticale et hiérarchique est inefficace pour ce genre de discours. Cette sensibilisation alors horizontale, de bouche à oreille, sera discrète et diffuse. A la disposition du Service Culturel, les moyens de communication directement accessibles sont : Affiches, tract, plaquettes, diffusion par mailing list, panneau lumineux.

Néanmoins, la tâche de communication dans notre université est dévolu au service éponyme et donc, les moyens tels que la presse, les médias, et réseaux sont accessibles uniquement via ce service, et donc en perte d'efficacité, car sans contact direct avec l'interlocuteur.

Dans le cadre de sensibilisation et de message précis, à transmettre au public, le moyen le plus utilisé et le plus efficace sera le bouche à oreille, et la pédagogie dans le fonctionnement. Des

espaces de dialogues et de réflexion vont être ouverts afin de porter ces messages précis, sous la forme de créneaux de rencontre, de groupes de discussions. Le cadre de l'action culturelle se conjugue difficilement avec des outils de communication traditionnelle, habituellement commerciaux (films de présentation...)

Récemment nous avons organisé la 6^{ème} Semaine de la Solidarité et de la Coopération Internationale, du 13 au 17 novembre 06, à l'Université, aidé à la mise en place de la Semaine de l'Environnement du 12 au 17 mars 07. et participé à diverses actions de découverte scientifique du biotope méditerranéen (sorties en mer...) en 2002 et 2003.

Nous avons aussi organisé des événements qui pourraient rentrer dans le cadre de l'Agenda 21 : sorties en mer sur catamaran pour découvrir la faune méditerranéenne. Le propos du Développement Durable est un propos récent, qui n'a pas encore trouvé toutes ses applications dans l'événementiel. Cette branche de l'activité culturelle est en train d'exploser, et ce n'est que maintenant que l'exploration des formes d'événements commence véritablement.

Les expériences qui se sont avérées inefficaces : Productions de plaquettes de présentation, conférences d'explications, ou sur des grands thèmes majeurs... »

Le point de vue des associations étudiantes

Le MUST

« Nous pensons que la communication et la sensibilisation au Développement Durable sur l'UM II est plus que moyen.

Les outils de communication que nous utilisons sont : Site Internet, affiches pour concerts et festivals, flyers pour festival. Les outils que nous utilisons plus spécifiquement pour faire de la sensibilisation sont les spectacles. Le matériel que nous disposons pour ces manifestations sont du matériel de musique et de sonorisation de spectacles

Nous n'avons organisé ni participé à aucun événement sur le thème du Développement Durable au sein de l'UM II. Notre association est ouverte à tout type de public ainsi que nos manifestations Les festivals font partie des moyens efficaces pour communiquer et sensibiliser au sein de l'UM II. »

La DIFED

« On peut considérer que **la communication sur le développement durable est proche de zéro** au niveau des initiatives institutionnelles à l'UM2. Au niveau des associations, on remarque une **action désorganisée**. Nous utilisons principalement des affiches pour faire connaître nos actions de formation. Les outils que nous utilisons pour faire de la sensibilisation sont des conférences, nos cycles de formation ainsi que diverses animations Le matériel technique dont nous disposons se présente sous la forme de différentes conférences, des animations et des DVD. Parmi ces outils, nous serions prêts à tous les mettre à disposition pour faire de la communication et de la sensibilisation autour du Développement Durable dans le cadre d'un vrai partenariat et d'une participation active dont les modalités seraient à déterminer

Les événements et les activités que nous avons réalisés sur le thème du Développement Durable au sein de l'UM II sont nombreux depuis 1994, comme par exemple le Forum écoEnergie XXI (1999) et de nombreux forum sur les métiers. Nous avons également organisé différentes conférences. A savoir que par les objectifs de la DIFED, toutes nos activités pourraient entrer dans le cadre de l'Agenda 21.

Les autres outils de communication et de sensibilisation que nous avons réalisés sur le thème du Développement Durable sont des Films, par exemple 2 projections/débat sur le film d'Al Gore et des jeux dans le cadre de la nuit du jeu sur le quartier des beaux arts en 2006.

Le public visé par nos activités sont des personnes en formation continue (fonctionnaires territoriaux), salariés, tout public. Les membres de notre association sont des jeunes diplômés, des étudiants, des salariés ou des demandeurs d'emploi

Les moyens efficaces pour communiquer et sensibiliser au sein de l'UM II sont pour nous la communication par l'action, la sensibilisation/formation des personnels et l'écoresponsabilité

Les expériences déconnectées et non connues des usagers sont les expériences qui se sont avérées inefficaces. »

Association Contact

« La communication et la sensibilisation au développement durable est quasi inexistante, mis à part un module d'enseignement supérieur parlant du développement durable.

Les outils de communication que nous utilisons sont un Site Internet, tracts, plaquettes d'information, journal, médias, forum de discussion, réseau, liste de diffusion, affichage, communiqué de presse. Pour ce qui est de la sensibilisation, nous utilisons surtout un guide, les forums, la Journée d'accueil des doctorants, le journal interne, le concours Fête de la Science et les gemmes rencontres Ecologie et Comportement

Les infrastructures et les matériels techniques dont nous disposons sont le journal, du matériel de projection, des salles et l'ADUM. Parmi ces outils, nous serions prêts à mettre à disposition pour faire de la communication et de la sensibilisation autour du Développement Durable le journal, la Journée d'accueil des doctorants et potentiellement l'ADUM (à discuter)

Par ailleurs, dans le cadre du Concours de sculpture, de la récupération des déchets de laboratoire, dans le cadre de la Fête de la Science en octobre 2006 à l'institut de botanique, nous avons mis en place des événements qui s'inscrivent dans une logique de développement durable à l'UM2. Nous avons également organisé des événements extérieurs à l'UM2 qui pourraient être utilisés dans le cadre de l'Agenda 21 : Exposition de poster dans le cadre de la 6^{ème} semaine de la coopération et de la coopération à l'université en Novembre 2006, dans le cadre d'une coopération entre association de Montpellier et de Dakar.

Nous ne disposons d'aucun autre outil spécifique pour la communication et la sensibilisation sur le thème du Développement Durable.

Les membres de notre association sont des doctorants et des docteurs

Nous pensons que la meilleure façon de communiquer et de sensibiliser est « de servir d'exemple », c'est à dire de développer des actions prenant en compte le concept de développement durable et par leur réussite de montrer l'intérêt et la faisabilité aux autres structures. Cela passe par un affichage des travaux réalisés indiquant pourquoi nous le faisons. »

D'Clic (Association de photo)

« Je ne suis pas trop informée sur la question de la communication et de la sensibilisation au Développement Durable à l'UM2 mais avec la semaine des solidarités et quelques initiatives personnelles il **semble que l'UM2 soit sensibilisée et ouverte à ce concept**, mais je pense que son investissement n'est pas à la hauteur de l'importance de la question surtout connaissant l'influence et la portée possible des actions de l'UM2 via ses partenaires administratifs, associatifs et scientifiques.

Les outils de communication que nous utilisons sont le site Internet, les réseaux et listes de diffusion ainsi que l'affichage. Nous serions prêts à organiser une expo photo sur ce thème

Nous n'avons pas réalisé d'évènements sur le développement durable à l'université ou à l'extérieur. Les membres de notre association sont des étudiants de différents horizons pratiquant la photographie argentique.

D'après moi, les moyens efficaces pour communiquer et sensibiliser au sein de l'UM II sont les forums et festivals car ils sont étendus sur le temps et dans l'espace : on peut ainsi toucher plus de monde. »

4 LA CONCERTATION DES ACTEURS

Les ateliers de concertation se sont déroulés pendant la semaine du 21 au 25 Mai 2007. Une majorité d'acteurs invités a répondu à l'invitation. Des professionnels du développement durable sont venus animer certains de ces ateliers :

- Roland Thaler (Bureau d'études ECOVIA) : animation de l'atelier « Gestion des flux »
- Jean-Thierry Winstel : (Société BIOVIVA) : animation de l'atelier « Qualité et cadre de vie »
- Laure Vidal (Consultante en management environnemental) : animation de l'atelier « Consommation et achats »

En amont des ateliers, tous les participants ont reçu un dossier reprenant les données issues de l'enquête quantitative. Les participants disposant ainsi de la même base de travail.

Les ateliers se sont déroulés sous la forme de table ronde. Après un bref résumé de la méthodologie employée pour l'université, les discussions ont été lancées avec un jeu de questions/réponses proposé par les animateurs. Un temps de réponse maximum était imposé, afin de permettre à chacun d'émettre son avis sur les points traités.

L'analyse de ces ateliers a ensuite été faite selon la méthodologie « FFOM » : Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces. Elle permet de regrouper les éléments débattus lors des ateliers selon différentes thématiques d'actions. Il s'agit de reclasser les propos tenus pendant cet atelier selon 2 critères :

- L'existant : au vu de l'autodiagnostic effectué, quels sont les atouts et les contraintes rencontrés (Forces et Faiblesses) ?
- La prospective : au vu des idées émergentes et des mutations à venir, quelles opportunités et quelles menaces pour les domaines d'actions ?

4.1 Maitrise de l'énergie et utilisation des énergies renouvelables et locales

Analyse détaillée

- Forces
 - **Le Système de détection GTC** : système de gestion technique centralisée qui permet d'optimiser et surveiller les consommations de tout les bâtiments (sauf bâtiments de recherche)
 - **La politique de la Direction du Patrimoine et des Infrastructures** : les efforts menés par cette équipe a permis notamment de stabiliser la consommation d'énergie, en dépit de l'augmentation de la surface bâtie : on constate une diminution de 20% après isolement des toits, projets d'isolement des vitrages (partie bois) des façades nord (cages d'escalier,

fenêtre, etc). Des progrès sont fait dans les systèmes d'éclairage, que ce soit pour l'éclairage urbain (lampadaires) ou des bâtiments (luminaires)

- **La rénovation** : celle-ci est incluse dans les CPER pour certains bâtiments de recherche et enseignement
- **Les laboratoires de recherche en énergies renouvelables**
- **Partenariat UM2/Région LR / SERM** : dans le cadre du changement de la chaufferie charbon en chaufferie bois, un partenariat financier et technique a été mis en place.
- **Région avec fort potentiel solaire et éolien** : les ressources potentielles de la région en énergie solaire et éolienne sont parmi les plus importantes de France.
 - Faiblesses
- **Investissements** : La dotation CPER pour l'investissement ne favorise pas l'éco-conception, ni la réhabilitation de tout les bâtiments
- **Financement** : le manque de moyens est un frein au développement des énergies renouvelables
- **L'information** : les nouvelles mesures réglementaires d'incitation à l'utilisation des énergies renouvelables sont mal connues
- **La climatisation** : les personnels universitaires souhaiteraient avoir une climatisation par bureau mais une réfrigération centralisée coute cher en investissement et est plus couteuse par individu.
 - Opportunités
- **Les partenariats** : comme celui conclu avec la Région LR pour la chaufferie à bois, ceux-ci sont une opportunité de l'A21-UM2
- **La source d'eau chaude naturelle** : son exploitation représente un potentiel d'économie de 180 k€ annuel (selon l'utilisation en 1993).
- **Le solaire** : confronté à un problème de financements (1 million d'euros pour mille M2 et 100 kW) ; il y aurait un potentiel avec la SERM pour leur faire porter le financement en leur revendant la structure ... La mobilisation des chercheurs et des étudiants est une opportunité pour les responsables des infrastructures. Un projet solaire est à l'étude pour le chauffage des infrastructures sportives.
- **L'énergie éolienne** : le fort potentiel de la région et les récentes avancées technologiques en font une opportunité à étudier.
- **La formation** : les acteurs sont prêts à suivre une formation spécifique sur l'intégration du rapport cout/rentabilité avec d'autres critères de type DD.
 - Menaces
- **Manque de communication** : le manque d'information doit être comblé
- **Financements**

- Volonté politique

Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le Système de détection GTC ❖ La politique de la DPI ❖ La rénovation/CPER ❖ Partenariat UM2/Région LR / SERM ❖ Région avec fort potentiel solaire et éolien 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Financement ❖ L'information ❖ La climatisation
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les partenariats ❖ La source d'eau chaude naturelle ❖ Le solaire ❖ L'énergie éolienne ❖ La formation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Manque de communication ❖ Financements ❖ Volonté politique

4.2 Préservation durable de la ressource en eau

Analyse détaillée

- Forces
 - Consommation divisée par 2 en 6 ans
 - Arrêt de l'arrosage des pelouses : à l'exception de la pelouse d'honneur à l'entrée de l'université, l'arrosage a été supprimé pour toutes les pelouses afin de reconstruire l'écosystème de la région.
 - Remplacement de la plomberie : Les robinets, les chasses d'eau, les dispositifs d'arrosage et le réseau de distribution interne font l'objet de fréquentes réfections. Entre 200 et 400 robinets sont remplacés chaque année.
 - **Gestion Technique Centralisée** : elle permet d'intervenir rapidement en cas de détection de fuites ou de rupture de canalisation.
- Faiblesses
 - **La pelouse d'honneur** : elle est la seule pelouse dont l'arrosage n'a pas été coupé.
 - **La communication** : aucune campagne n'est faite pour expliquer les pelouses méditerranéennes.

- Opportunités
 - **Compteurs** : la mise en place de compteurs dans chaque laboratoire permettrait un suivi plus fin et une sensibilisation importante.
 - **Sensibilisation** : une campagne de sensibilisation permettrait de sensibiliser à la ressource en eau de la région et de l'utilité d'une meilleure gestion
 - **Source d'eau chaude** : un gain important pourrait être réalisé avec l'exploitation de cette source
- Menaces
 - **Incivisme**
 - **Manque de communication**

Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Consommation divisée par 2 en 6 ans ❖ Gestion Technique Centralisée 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ La pelouse d'honneur ❖ La communication
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Compteurs ❖ Sensibilisation ❖ Source d'eau chaude 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Incivisme ❖ Manque de communication

4.3 Gestion des déchets

Analyse détaillée

- Forces
 - **Le tri sélectif du papier** : la Direction de l'Environnement, de l'Accueil et du Cadre de vie (DEAC) a initié une politique de tri sélectif pour le papier et assimilés en février 2006, avec 2500 poubelles à double compartiment installées dans les locaux. Résultat : - 70% par jour
 - **L'utilisation des déchets verts** : les agents en charge des espaces verts utilisent les déchets issus de l'entretien en les compostant
 - **La gestion des déchets spéciaux** : le Service Commun Hygiène et Sécurité a mis en place toutes les mesures nécessaires à une bonne élimination des déchets spéciaux
 - **Volonté politique** : des réflexions sont menées afin de parvenir au tri des autres déchets recyclables (verres, métaux, plastiques...)
 - **La gestion des déchets « bruns »** : certains matériels doivent être revendus aux domaines qui prennent en charge leur recyclage

- Faiblesses
 - **Le partenariat avec Montpellier Agglomération** : en raison des prix élevés, l'université n'a pas de convention avec Montpellier Agglomération mais directement avec l'entreprise Nicollin
 - **La communication** : après la mise en place des poubelles de tri sélectif, aucune campagne de rappel sur leur utilisation n'a été faite.
 - **Le tri à la cafétéria** : elle est gérée par le CROUS et ne trie pas les déchets qu'elle produit.
 - **Pas de gestion des déchets à la source**
 - Opportunités
 - **La valorisation des déchets** : des possibilités de valorisation des déchets produits sont aujourd'hui possible, comme avec notamment l'association Feuille d'Erable.
 - **Le CROUS** : il est nécessaire de proposer au CROUS de trier ses déchets, notamment en ce qui concerne la cafétéria
 - **La réduction à la source** : les achats doivent prendre en compte le critère de moindre déchet dans les emballages issus des produits des différents fournisseurs
 - **Des ambassadeurs du tri** : un partenariat avec Eco-Emballage permettrait de mettre en place des ambassadeurs du tri à l'université
 - **Des points d'apport volontaire** : leur installation en des endroits stratégiques de l'université permettrait un tri volontaire
 - **Une plateforme de récupération** : la mise en place d'une interface internet permettrait le recyclage et l'échange de certains matériels entre les services ou autre.
 - Menaces
 - **Le comportement des usagers** : la sensibilisation est importante afin de bien faire passer le message du tri sélectif
 - **Les fournisseurs** : être attentif à leur politique d'emballage

Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le tri sélectif du papier ❖ L'utilisation des déchets verts ❖ La gestion des déchets spéciaux ❖ Volonté politique ❖ La gestion des déchets « bruns » 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le partenariat avec l'agglomération ❖ La communication ❖ Le tri à la cafétéria ❖ Pas de gestion des déchets à la source
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La valorisation des déchets ❖ Le CROUS ❖ La réduction à la source ❖ Des ambassadeurs du tri ❖ Des points d'apport volontaire ❖ Une plateforme de récupération 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le comportement des usagers ❖ Les fournisseurs

4.4 Sauvegarde et valorisation du patrimoine naturel et historique

Analyse détaillée

- Forces
 - **Pelouses sèches et espace botanique** : Les mesures entreprises pour une meilleure gestion du patrimoine naturel de l'université sont nombreuses et efficaces (pelouses sèches, espace botanique...). L'objectif est d'obtenir un paysage autonome nécessitant peu d'énergie, d'eau et fonctionnement.
 - **Volonté politique** : La décision des pelouses sèches a été prise par la DEAC. Ce service est très impliqué dans l'amélioration du cadre de vie. Le SCHS participera à la genèse des aménagements (ex : mare) pour le volet réglementaire.
 - **Projets étudiants** : Il existe des projets étudiants de valorisation du campus (jardins, mare...).
- Faiblesses
 - **Incivisme** : Le comportement des usagers (dégradations, vols...) reste le facteur limitant pour la valorisation de ces espaces. La destruction des plaquettes de l'espace botanique ou le vol de terre végétale sont des exemples de ce manque de civisme
 - **Manque d'information** : Les aménagements réalisés ne font l'objet d'aucune information ou sensibilisation (ex : les étudiants (et toute personne originaire d'une autre région) ne comprennent pas les pelouses jaunes).
 - **La participation des usagers** : on constate une baisse de l'intérêt des usagers pour leur cadre de vie.

- Opportunités
 - **Mise en place d'Unités d'Enseignement spécifiques** : afin que les étudiants se réapproprient leur cadre de vie, la valorisation de leurs actions dans le cadre d'UE semble une piste à étudier. Il s'agit dans l'enseignement de crédibiliser les UE de culture générale et de gestion de projets.
 - **Communication et sensibilisation** : des supports de communication doivent être mis en place afin d'informer les usagers sur les mesures prises. Ceux-ci pourront se présenter sous la forme de panneaux au niveau des aménagements, par l'édition d'un livret « Patrimoine de l'UM2 » ou par des Bulletins d'Information Rapide thématiques
 - **Création de jardins** : ceux-ci pourraient participer à l'embellissement des espaces verts.
 - **Aménagements d'espaces naturels à vocation pédagogique** : de tels aménagements seraient une ressource supplémentaire pour les enseignants de nombreuses filières et permettraient de favoriser de nouveaux milieux
 - **Gestion intégrée des espaces verts**
 - Menaces
 - **Inefficacité de la communication** : une attention particulière est à apporter sur les moyens qui seront mis en œuvre pour la communication
 - **Incivisme** : les comportements négatifs des usagers représentent un risque fort pour ce domaine d'actions
 - **Incidents climatiques**

Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Pelouses sèches et espace botanique ❖ Volonté politique ❖ Projets étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Incivisme ❖ Manque d'information ❖ La participation des usagers
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Mise en place d'Unités d'Enseignement spécifiques ❖ Communication et sensibilisation ❖ Création de jardins ❖ Aménagements à vocation pédagogique ❖ Gestion intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inefficacité de la communication ❖ Incivisme ❖ Incidents climatiques

4.5 Politique des transports

Analyse détaillée

- Forces
 - **Parkings à vélo** : 8 parkings à vélo ont été installés jusqu'à présent sur le campus Triolet. 3 de plus sont en prévision, plus 2 à l'IEM MSE et 2 au STISS
 - **Proximité des transports en commun** : le tramway dessert l'UM2 et les lignes de bus permettent la modularité des transports.
- Faiblesses
 - **Parkings voitures et comportement des usagers**: le problème vient des événements ponctuels et des usagers qui ne savent pas se garer
 - **Vols de vélo** : la recrudescence des vols de vélo est un obstacle à l'utilisation du vélo
 - **Prix des abonnements TAM** : les étudiants estiment que le prix des abonnements TAM est prohibitif par rapport au budget pour une voiture
 - **Pistes cyclables** : les pistes cyclables menant au campus Triolet sont discontinues, mal fléchés et non sécurisées
- Opportunités
 - **Partenariat avec la TAM et Montpellier Agglomération et plan de déplacement** : Afin de mieux gérer les flux de véhicules à l'intérieur du campus, un plan de déplacement global (voitures, vélos, transports en commun, covoiturage), en accord avec les pratiques des collectivités locales, serait un bon outil pour optimiser les déplacements
 - **Modélisation des horaires de transport des usagers de l'UM 2** : Les étudiants et les chercheurs pourraient être en charge de modéliser mathématiquement ces déplacements
 - **Sécurisation des parkings à vélo** : afin de favoriser l'utilisation de ce mode de transport, la mise en place de systèmes de parking à vélo sécurisés représenterait un atout
 - **Véhicules électriques** : afin de remplacer une partie de la flotte de véhicules de l'UM2, des essais de véhicules électriques ont été menés.
 - **Parkings à voitures** : Améliorer la signalisation du parking et son ombrage
 - **Vidéosurveillance** : permettrait une sécurisation des parkings à vélo et une meilleure gestion des flux de véhicules.
- Menaces
 - **Comportements des usagers**

Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Parkings à vélo ❖ Proximité des transports en commun ❖ Allées piétonnes 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Parkings voitures et comportement des usagers ❖ Vols de vélo ❖ Prix des abonnements TAM ❖ Pistes cyclables
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Partenariat avec la TAM et l'Agglo et plan de déplacement ❖ Modélisation des horaires de transport des usagers de l'UM 2 ❖ Sécurisation des parkings à vélo ❖ Véhicules électriques ❖ Parkings à voitures ❖ Vidéosurveillance 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Vols ❖ Incivisme ❖ Sécurité des piétons

4.6 Sensibilisation, communication et formation au développement durable

Analyse détaillée

- Forces
 - **Le site Internet de l'UFR** : il est efficace pour l'information pédagogique destinée aux étudiants.
 - **L'intranet** : le personnel l'utilise fréquemment
 - **L'ENT** : c'est une plateforme qui représente une opportunité de travail en ligne. Les nombreux outils proposés en font un outil particulièrement adapté aux études supérieures.
 - **L'agenda étudiant** : il fournit de nombreuses informations concernant les services de la vie étudiante sur le campus et au dehors.
 - **Le mail électronique des étudiants** : chaque étudiant dispose d'un mail institutionnel. cet outil a montré son efficacité lors des élections des conseils centraux.
 - **La Cellule Communication** : elle dispose d'outils de communication efficaces : site Internet, listes de diffusion, contacts presse
 - **Les associations étudiantes** : elles sont nombreuses sur le campus et mettent en place des listes de diffusion importantes. Elles peuvent être l'interlocuteur privilégié et le relais institutionnel envers les étudiants
 - **Les Journées Portes Ouvertes** : elles sont un outil pertinent pour faire connaître l'université à l'extérieur

- **L'Agenda 21** : il permettra de faire évoluer l'image négative de l'université à l'extérieur. Un projet dynamique et d'actualité pouvant toucher tout le monde sera une bonne vitrine de l'université.
 - Faiblesses
- **La communication extérieure pour les étudiants** : les critères d'éligibilité de l'aide aux projets concernant l'accès aux moyens de communication vers l'extérieur
- **L'image négative de l'université** : l'université souffre d'une image élitiste auprès de l'extérieur.
- **L'intranet et les étudiants** : le personnel l'utilise bien mais les étudiants ne le connaissent pas.
- **L'utilisation de l'ENT** : L'ENT n'est pas utilisé car l'UM2 n'a pas bien communiqué auprès des étudiants.
- **Le public cible du site UM2** : ce site n'est pas suffisamment orienté sur l'étudiant.
- **Le Bulletin d'Informations Rapide** : créé pour répondre à des contraintes administratives (affichage des soutenances de thèses...), il apparaît aujourd'hui comme un outil obsolète. L'information qu'il diffuse en concernant que très peu de personnes. Le format électronique n'est pas utilisé.
- **Les supports papiers de communication** : ce procédé de communication ne fonctionne pas, que ce soit par les tracts, les affiches ou autres. Il n'est pas un moyen de communication qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.
- **La Cellule Communication** : elle manque de moyens financiers et humains. La question a été posée de savoir s'il s'agissait d'un outil de communication à l'usage exclusif de la Présidence ou s'il pouvait être mis à la disposition du plus grand nombre.
 - Opportunités
- **Une unité d'enseignement Agenda 21** pour tous les étudiants notamment via le tutorat Unité « Université A21, insertion dans la fac et dans le DD »
- **Le professeur acteur clé du DD**: il est important d'intégrer la notion de DD dans tous les enseignements et en priorité dans les UE à projets. Ils sont un relai pour l'information sur les outils informatiques (le MEN exige que 12h de formation sur les TICE soit donné aux nouveaux étudiants)
- **Sensibilisation et formation des acteurs universitaires** :
 - 1^{er} niveau : être informé sur l'éco-responsabilité, A21
 - 2^{ème} niveau : Culture générale
 - 3^{ème} niveau : correspondant DD-A21, gestion d'outils
- **La refonte du BIR** : Le besoin d'un journal institutionnel de la vie de l'UM2 est ressenti par tous les acteurs.

- **Le guide de l'étudiant durable** : à l'image du guide du doctorant, il pourrait être intégré à l'agenda de l'UM2.
- **La MDE et le BVE** : ils pourraient accueillir une BDD, un site WEB pour les associations et les étudiants.
- **Système informatiques** : Nabuco et Apogée doivent être ouverts (accès à l'info pour les usagers)
- **Outils spécifiques à l'Agenda 21** :
 - intranet
 - BIR
 - référents DD sur les sites
 - festival annuel dédié sur une semaine
 - site web actu
 - Menaces
- **La dispersion et la redondance de l'information**
- **L'image de l'université** : l'université doit faire évoluer son image élitiste :
 - pour les lycéens « réputée par sa recherche fondamentale mais pas par ses enseignements »
 - grand public : la science et ses dangers ou la science et ses miracles
- **Le manque de coopération des associations étudiantes** : ceci donnerai moins d'impact il faut éviter le manque de coopération

Diagramme FFOM

<p style="text-align: center;"><u>Forces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Le site Internet de l'UFR ❖ L'intranet ❖ L'ENT ❖ L'agenda étudiant ❖ Le mail électronique des étudiants ❖ La Cellule Communication ❖ Les associations étudiantes ❖ Les Journées Portes Ouvertes ❖ L'Agenda 21 	<p style="text-align: center;"><u>Faiblesses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La communication extérieure pour les étudiants ❖ L'image négative de l'université ❖ L'intranet et les étudiants ❖ L'utilisation de l'ENT ❖ Le public cible du site UM2 ❖ Le Bulletin d'Informations Rapide ❖ Les supports papiers de communication
<p style="text-align: center;"><u>Opportunités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Une unité d'enseignement Agenda 21 ❖ Le professeur acteur clé du DD ❖ La MDE et le BVE ❖ La refonte du BIR ❖ Le guide de l'étudiant durable ❖ Outils spécifiques à l'Agenda 21 ❖ Système informatiques ❖ Sensibilisation et formation des acteurs universitaires 	<p style="text-align: center;"><u>Menaces</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La dispersion et la redondance de l'information ❖ L'image de l'université ❖ Le manque de coopération entre les associations étudiantes

4.7 Achats et consommation durables

Analyse détaillée

- Forces
 - **La législation** : le Code des marchés du 1^{er} août 2006 inscrit en obligation les notions durables pour les achats des administrations.
 - **La traçabilité des dépenses** : La nomenclature (2001 – Intranet dans rubrique achat et bureau) a permis de classifier et caractériser les dépenses ; aujourd'hui on peut donc la suivre et l'analyser.
 - **La procédure des marchés publics** : économe en papier puisqu'informatisée, elle permet également un gain de temps pour la mise en place des procédures.
 - **La dématérialisation des procédures** : des mesures ont été mises en place afin de promouvoir ce système

- Faiblesses

- **Le comportement des usagers** : l'irresponsabilité et la non-prévoyance sont des freins à une bonne gestion.
- **Les investissements** : D'autre part les partenaires territoriaux mais la région veut tout passer par le CPER qui accepte mal la ligne restructuration.
- **Les achats de papier recyclé** : ils ont été demandé mais la reprographie l'a refusée car les machines ne l'acceptent pas et que les usagers ne veulent pas de papier recyclé
- **La diffusion des publications** : elle représente un gaspillage énorme : papier, timbres, enveloppes,

- Opportunités

- **La formation des acteurs** : le service finance est prêt à participer à une formation/sensibilisation pour mieux identifier et maîtriser les critères Développement Durable dans les achats.
- **L'aide à la veille réglementaire** : ceci permettra aux services d'avoir une meilleure connaissance des critères de développement durable (Ecolabels, normes environnementales, certification iso 14001).
- **Prime sur les économies réalisées** : les éco-challenges peuvent stimuler le personnel à s'approprier et aussi se fixer des indicateurs de dépense (ex : papier) ;
- **La dématérialisation de la communication et des procédures administratives**
- **La récupération des encombrants** : créer un site web pour offre d'échanges de matériels bureaux, chaises, etc.
- **L'autorisation de travaux** : pourrait être conditionné au respect d'un cahier de concertation.
- **Sensibilisation** : développer la culture DD : environnement, concertation, information. développer les outils de mobilisation : promotion, évènements,

- Menaces

- **Le vandalisme**
- **Le vol**
- **Le gaspillage**
- **Le non respect des réglementations**

Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La législation ❖ La traçabilité des dépenses ❖ La procédure des marchés publics ❖ La dématérialisation des procédures 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le comportement des usagers ❖ Les investissements ❖ Les achats de papier recyclé ❖ La diffusion des publications
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ La formation des acteurs ❖ L'aide à la veille réglementaire ❖ Prime sur les économies réalisées ❖ La dématérialisation de la communication et des procédures administratives ❖ La récupération des encombrants ❖ L'autorisation de travaux ❖ Sensibilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le vandalisme ❖ Le vol ❖ Le gaspillage ❖ Le non respect des réglementations

4.8 Vie étudiante

L'accueil : Analyse détaillé

- Forces
 - **Structures administratives** : la maison des étudiants, le SCAC et le SCUIO existent déjà et sont des structures dont la mission est d'accueillir les étudiants et d'animer la vie étudiante.
 - **Les Journées Portes Ouvertes** : ces évènements permettent aux lycéens et autres personnes extérieurs de découvrir l'université.
 - **La Bibliothèque Universitaire** : une enquête menée auprès des étudiants indique que ceux-ci sont satisfait de l'accueil qu'ils reçoivent à la BU et des horaires d'ouverture.
- Faiblesses
 - **L'insuffisance en moyens et en outils** : les outils de l'accueil des étudiants demandent une mise à jour, compte-tenu de l'évolution des attentes des étudiants. Une perte d'efficacité est remarquée
 - **L'accès aux informations pratiques** : les étudiants ont le ressentiment de pas avoir l'information pratique : où est ma salle, quel horaire, etc.
 - **Le comportement consumériste des étudiants** : il est un problème et sa vision de l'université est restreinte à un espace de travail (formation) et non à un espace de vie.

- Opportunités
 - **L'accueil des étudiants à la Maison Des Étudiants** : la centralisation des services aux étudiants et d'accueil de tous les publics est à réactiver et la MDE semble être l'endroit privilégié.
 - **Les enquêtes de satisfaction** : il est important de mettre en place de telles enquêtes sur les services de l'Université afin de connaître les attentes des étudiants.
 - **L'accueil par les associations de filières** : leur participation aux chaînes d'inscription (retrait de dossier) est judicieuse mais doit être mieux acceptée par l'administration
 - **Le tutorat étudiant** : aider les étudiants à s'intégrer peut passer par un tutorat qui pourrait être sanctionné par la VAE
- Menaces
 - **Le manque de coopération entre les services**

L'accueil : Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Structures administratives ❖ Les Journées Portes Ouvertes ❖ La Bibliothèque Universitaire 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le comportement consumériste des étudiants ❖ L'accès aux informations pratiques ❖ L'insuffisance en moyens et en outils
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'accueil des étudiants à la Maison Des Etudiants ❖ Les enquêtes de satisfaction ❖ L'accueil par les associations de filières ❖ Le tutorat étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le manque de coopération entre les services

Vie étudiante : analyse détaillée

- Forces
 - **Des outils en place** : la Maison Des Etudiants, le Service Commun d'Action Culturelle sont des services en charge de l'animation de la vie étudiante
 - **Des étudiants motivés** : de nombreux étudiants s'impliquent dans la vie de l'université, au travers des associations ou des élections
- Faiblesses
 - **L'aide aux étudiants en difficulté** : les budgets alloués (notamment la part sociale du FSDIE) sont encore insuffisant par rapport aux demandes

- **Le consumérisme des étudiants** : les membres des associations se comportent en client mais pas en « actif ». Le nombre de membre du noyau actif reste trop faible
- **Le soutien de l'administration** : il est insuffisant et les étudiants actifs dans le tissu associatif sont pénalisés.
- **Le FSDIE** : il semble que les étudiants ont des difficultés pour s'approprier cet outil.
 - Opportunités
- **Le Bureau de la Vie Étudiante** : avec pour vocation d'être le portail d'accueil des étudiants porteurs de projets en amont des services communs (SCAC, MDE, etc...), il est une opportunité de l'A21-UM2. Pourra être représenté auprès de la direction par un responsable étudiant (assesseur)
- **Le guide du candidat FSDIE** : il présenterait les critères d'éligibilité et aiguillerait vers les services adéquats.
- **Valorisation de l'investissement associatif** : il faut utiliser le dispositif LMD et VAE pour valoriser l'initiative étudiante.
- **La collaboration entre association et équipe pédagogique** : les critères d'évaluation et de sélection dans les formations ne doivent pas être défavorables aux étudiants qui investissent du temps dans les projets associatifs, au contraire
 - Menaces
- **Le manque d'investissement des étudiants**

Vie étudiante : Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Des outils en place ❖ Des étudiants motivés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'aide aux étudiants en difficulté ❖ Le consumérisme des étudiants ❖ Le soutien de l'administration ❖ L'appropriation du FSDIE par les étudiants
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le Bureau de la Vie Etudiante ❖ Le guide du candidat FSDIE ❖ Valorisation de l'investissement associatif ❖ La collaboration entre association et équipe pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Le manque d'investissement des étudiants

4.9 Accueil des étudiants en situation de handicap

Analyse détaillée

- Forces
 - **Structures d'accueil** : le SCUIO a 1 personne employée pour l'accueil des handicapés (cellule handicap)
 - **Possibilités d'aménagement des conditions d'examens** : Installation matérielle de la salle d'examen, Utilisation de matériels appropriés, Temps majoré (tiers temps)
 - **Transports** : l'entrée à l'université pour les voitures personnelles est possible pour les étudiants et personnels en situation de handicap
 - **Le seuil des handicapés employés**
- Faiblesses
 - **L'accès des bâtiments** : les infrastructures ne sont pas au niveau requis.
 - **Le cout de l'accompagnement** : les dotations ne permettent pas un bon fonctionnement.
 - **Les freins au tutorat handicapé** :
 - Valorisation dans le parcours : 2,5 ECTS (formation) et 2,5 ECTS (stage).
 - Paiement des vacances (habilitation)
 - Accompagnement et formation des tuteurs
- Opportunités
 - **Fondations** : l'Agenda 21 pourrait aider à être plus concurrentiel pour solliciter financièrement certaines fondations en lien avec le handicap.
 - **Le tutorat étudiant** : permettrait une valorisation du bénévolat
- Menaces
 - **Financements**

Diagramme FFOM

<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Structures d'accueil ❖ Aménagement des examens ❖ Transports ❖ Le seuil des handicapés employés 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ L'accès des bâtiments ❖ Le cout de l'accompagnement ❖ Les freins au tutorat handicapé
<u>Opportunités</u>	<u>Menaces</u>
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Aménagement des structures ❖ Fondations ❖ Le tutorat étudiant 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Financements

5 LA DEFINITION DES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE POUR L'UNIVERSITE MONTPELLIER 2

La concertation a permis l'émergence d'enjeux de développement durable pour l'Université Montpellier 2. Ceux-ci ont été classés selon les grandes orientations stratégiques et les objectifs.

Il a été demandé aux acteurs ayant participé à la concertation de s'exprimer sur l'importance des enjeux proposés, en prenant en compte la faisabilité et la bonne articulation avec leurs diverses missions professionnelles. Pour cela, un document de hiérarchisation des enjeux et opportunités leur a été envoyé. Leurs réponses nous ont permis de classer les différents enjeux en trois groupes : les enjeux fondamentaux, importants et moindres (voir ci-dessous)

Le comité de pilotage

Sur la base de ces données, les partenaires de l'Agenda 21 de l'Université Montpellier 2 et membres du comité de pilotage pourront définir ensemble les enjeux sur les lesquels ils collaboreront avec les services centraux de l'Université. Ils imprimeront ainsi la politique de leur institution sur le programme de développement durable pour l'Université Montpellier 2 : l'Agenda 21.

Enjeux fondamentaux		
Orientations stratégiques	Objectifs	Opportunités
La lutte contre les gaz à effets de serre et la pollution	La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables	Développer l'utilisation des énergies renouvelables (géothermie, solaire, éolien) en collaboration avec les laboratoires de l'université Privilégier les équipements économes en énergie
	Les transports	Promouvoir le vélo et la marche à pied sur le campus
	Les déchets	Réduire les déchets à la source dans la recherche, l'enseignement et les services UM2
	L'eau	Utiliser la source d'eau chaude naturelle du campus Sensibiliser les acteurs de l'UM2 sur les économies d'eau
La recherche et l'enseignement au service de la société	Valoriser la recherche pour un développement durable	Organiser des concours à destination des chercheurs sur le thème "la recherche au service du développement durable"
		Valoriser les résultats de recherche en relation avec le développement durable au travers de l'Agenda 21-UM2.1
La sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel et historique du campus	Le patrimoine naturel	Promouvoir une gestion raisonnée des espaces
Les conditions de vie étudiante	La vie associative	Créer un espace et une structure de service dédiés aux associations et aux porteurs de projets (BVE)
	Le handicap	Aménager l'université pour l'accessibilité des étudiants en situation de handicap
La sensibilisation, la communication et la formation au développement durable	L'éducation à l'environnement pour un développement durable à travers l'Agenda 21	Promouvoir la notion de développement durable dans tous les enseignements.
		Développer des unités d'enseignement dédiées au développement durable et à la mise en œuvre de l'Agenda 21
		Mettre en place des outils de communication propres à l'Agenda 21 (Site Internet, Forum, Lettre d'information, Guide du DD...)
	Des acteurs et des outils	Sensibiliser et former les personnels universitaires au développement durable
Achats durables	Devenir consomm'acteur	Former les acteurs universitaires aux achats responsables
		Mettre en place une veille réglementaire
		Favoriser la dématérialisation de la communication et des procédures administratives
	La politique d'achats	Intégrer la notion d'achats et de consommation durables à toutes les procédures financières (marchés en priorité)

Enjeux importants		
Orientations stratégiques	Objectifs	Opportunités
La lutte contre les gaz à effets de serre et la pollution	La maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables	Sensibiliser les acteurs de l'UM2 sur les économies d'énergie
		Construire et rénover durablement le patrimoine bâti
		Mise en place d'un système de suivi des consommations d'énergie à l'échelle du laboratoire
		Développer les partenariats institutionnels (ADEME, SERM...)
	Les transports	Favoriser l'utilisation des transports en commun et du covoiturage pour se rendre au campus
	Les déchets	Valoriser les déchets sur place et en retirer des bénéfices
Sensibiliser les acteurs de l'UM2 sur le tri sélectif (ambassadeurs du tri, points d'apport volontaires)		
L'eau	Mise en place d'un système de suivi à l'échelle du laboratoire	
La recherche et l'enseignement au service de la société	Améliorer la qualité de l'enseignement	Améliorer l'accès à l'information sur les études par la mise en place d'un espace centralisé sur le campus
		Afficher les offres de formation en fonction des besoins et attentes de la société
La sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel et historique du campus	Le patrimoine naturel	Favoriser la réalisation d'aménagements à vocation pédagogique (mare, espace botanique)
		Aménager des espaces de jardinage collectif et pédagogique
		Valoriser les espaces existants par voies d'affichage pédagogique
	Le patrimoine historique	Sensibiliser et communiquer sur le patrimoine de l'université (Collections, Institut de botanique, historique du campus, etc)
Les conditions de vie étudiante	La vie associative	Faciliter l'accès aux informations sur le FSDIE
	L'accueil des étudiants	Mise en place d'un espace d'accueil centralisé sur le campus
	Le handicap	Développer des partenariats avec les fondations
La sensibilisation, la communication et la formation au développement durable	L'éducation à l'environnement pour un développement durable à travers l'Agenda 21	Organiser des événements dédiés à l'Agenda 21 (Inauguration, Semaine annuelle du DD, Réunions d'informations...)
	Des acteurs et des outils	Améliorer l'accès aux systèmes informatiques de gestion administrative et financière (Apogée, Nabuco, etc)

Enjeux moindres		
Orientations stratégiques	Objectifs	Opportunités
La recherche et l'enseignement au service de la société	Améliorer la qualité de l'enseignement	Organiser des enquêtes de satisfaction régulières auprès de tous les étudiants
		Valoriser l'investissement associatif à travers des unités d'enseignement spécifiques
		Promouvoir l'utilisation des outils électroniques dans l'enseignement pour augmenter sa dématérialisation
Les conditions de vie étudiante	La vie associative	Etablir des collaborations entre associations et équipes pédagogiques
		Valoriser l'investissement associatif et collectif des étudiants par des UE à projets
	L'accueil des étudiants	Développer le tutorat d'accueil par les étudiants
		Renforcer l'accueil par les associations de filières
Achats durables	Devenir consomm'acteur	Valoriser les démarches durables (Primes, Concours de l'employé durable...)